

SEMINAIRE INTERNATIONAL

SUR

LA MEDITERRANEE ET L'EURO

ORGANISE LE 14 MARS 1997 A MARSEILLE
PAR FINANCES MEDITERRANEE
AVEC LE CONCOURS DU
CONSEIL GENERAL DES BOUCHES DU RHONE

- Séminaire Finances Méditerranée - la Méditerranée et l'euro - le 14 mars 1997 -

- Retranscription bleu marine - le 10 avril 1997 -

SOMMAIRE

PRESENTATION DES TRAVAUX ET ORGANISATION DES DEBATS

- Accueil par M. Lucien WEYGAND Président du Conseil Général des Bouches du Rhône
et M. Jacques GRAINDORGE, Président de Finances Méditerranée.

PAGE 4

1- Qu'est-ce que l'Euro par M. Lukas STEMITSIOTIS

Administrateur de la DG2 de la Commission Européenne.

PAGE 8

2- Comment les banques se préparent-t-elles à l'Euro par MM. Daniel LEBEGUE

Vice Président de la B.N.P. , Ancien Directeur du Trésor.

et Gilles de la VIEUVILLE , Conseiller Technique de l'A.F.E.C.E.I. (Association Française des Etablissements

de Crédit et des Entreprises d'Investissement)

PAGE 20

3- L'effet EURO sur les relations financières méditerranéennes par M. BENHMADE

Directeur de l'International du G.P.B.M. - PARIS

PAGE 35

4- Les répercussions économiques de l'Euro en Méditerranée par M BENOUARI

Ancien Ministre Algérien- - Directeur Associé ECOFINANCE GENEVE ET M. ZORGATI, Ancien Ministre Tunisien.

PAGE 40

5- Synthèse des travaux par M. LEBEGUE

PAGE 56

6- ANNEXES (Les critères pour participer à l'Euro- le calendrier de l'Euro- les pays du sud européen et l'Euro- liste des participants- présentation de Finances Méditerranée- Conseil d'Administration)..

- Séminaire Finances Méditerranée - la Méditerranée et l'euro - le 14 mars 1997 -

- Retranscription bleu marine - le 10 avril 1997 -

ACCUEIL

PAR

Monsieur Lucien WEYGAND

ET

Monsieur JACQUES GRAINDORGE

- Séminaire Finances Méditerranée - la Méditerranée et l'euro - le 14 mars 1997 -

- Retranscription bleu marine - le 10 avril 1997 -

OUVERTURE DES TRAVAUX PAR Monsieur Lucien WEYGAND PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL DES BOUCHES DU RHONE

Monsieur L. WEYGAND, Président du Conseil Général :

Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire Général, Mesdames et Messieurs, c'est avec beaucoup de plaisir que je vous accueille à l'Hôtel du Département pour votre séminaire international consacré à la Méditerranée, et à l'euro (c'est d'actualité), séminaire organisé par votre association Finances Méditerranée.

Je dois dire que nous recevons dans cette maison un nombre significatif de rencontres diverses. Ce bâtiment accomplit ainsi l'objectif que nous lui avons fixé d'être non seulement un bâtiment administratif dans lequel deux mille fonctionnaires et élus tous les jours travaillent, mais en plus d'être un lieu de rencontres, un lieu de vie, un lieu de concertations diverses, puisqu'aujourd'hui vous allez parler finances. Il y a quelques jours, on parlait développement économique et initiatives à prendre pour pénétrer les marchés étrangers, et d'autres fois ce sont des débats qui touchent la médecine, qui touchent la chirurgie ou qui touchent la recherche scientifique.

Aujourd'hui, nous sommes réunis pour une rencontre qui est importante dans la conjoncture que nous traversons, que traverse l'Europe, que traversent les sociétés. Votre présence traduit l'intérêt que vous portez à ces problèmes, et en ce qui nous concerne l'attachement du Conseil Général des Bouches du Rhône à votre démarche, et aussi l'attention que nous portons à l'économie et à la Méditerranée.

Il est nécessaire, il est indispensable à mon avis, et c'est un avis qui, je crois, est largement partagé, que l'Europe s'engage résolument dans une grande politique méditerranéenne. Je crois qu'il en va de son avenir politique et de son avenir social.

J'ai eu plusieurs fois l'occasion de dire à des représentants éminents de la Communauté Européenne, des représentants des milieux économiques, des représentants aussi du monde social, qu'il n'y aura pas une Europe prospère, en sécurité, libre, fonctionnant dans de bonnes conditions, si de l'autre côté de la Méditerranée il y a des difficultés inextricables, et tout un peuple, tout un ensemble de peuples vivant dans les difficultés, dans la misère, et quelquefois dans l'expression de cette misère par des voies extrémistes.

Il y a aussi toute la partie économique de votre débat et l'intérêt qu'il y a pour l'Europe d'avoir autour du Bassin Méditerranéen à nouveau un développement économique fort.

Le Conseil Général des Bouches du Rhône, bien qu'il s'agisse pour lui d'une compétence facultative, a retenu l'économie et les relations avec les pays du Bassin Méditerranéen parmi ses priorités, compte-tenu de l'importance que cela a sur l'emploi et sur la situation sociale de la population de notre département.

La réflexion que va animer aujourd'hui votre association me paraît se situer au carrefour de deux problématiques qui sont toutes les deux déterminantes pour notre avenir. D'une part, il s'agit de pérenniser, de renforcer les liens traditionnels que nous avons avec l'ensemble des pays du Bassin Méditerranéen, et plus particulièrement de l'Afrique du Nord, tout en les intégrant dans une démarche contemporaine, moderne, prospective de développement économique.

- Séminaire Finances Méditerranée - la Méditerranée et l'euro - le 14 mars 1997 -

- Retranscription bleu marine - le 10 avril 1997 -

D'autre part, face à la mondialisation de l'économie, il s'agit d'apprécier au plus juste le contenu et les conséquences du processus d'intégration européenne, notamment au regard de la création de la monnaie unique.

Bien entendu, nous devons tout faire pour que ces deux problématiques ne soient pas contradictoires, sous peine d'appauvrir nos propres potentialités et de freiner notre développement. Au contraire, de larges perspectives d'enrichissement réciproques peuvent s'ouvrir dans leur complémentarité. Tel est le sens de la politique méditerranéenne de l'Europe officialisée dans la déclaration de Barcelone qui se prononce en faveur d'une zone de codéveloppement.

La qualité des participants, le haut niveau de responsabilité que vous exercez, sont le gage d'une volonté forte de marier au mieux ces impératifs dans l'intérêt de notre développement économique, ce qui est un paramètre extrêmement important pour nous Conseil Général, mais aussi dans l'aspect social et culturel.

En outre, votre réflexion porte et portera dans un domaine d'une exigence technique toute particulière, puisqu'il s'agit des relations financières. Mais nous savons tous que la communauté financière marseillaise et régionale dispose d'un certain nombre d'atouts des moyens nécessaires pour jouer un rôle important dans notre tête de pont de la France et de l'Europe vers le Bassin Méditerranéen.

Je tiens à saluer tout particulièrement l'activité de Finances Méditerranée en vous adressant, s'il en était besoin, les vifs encouragements de notre collectivité. Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, je vous remercie de votre attention et je vous adresse les meilleurs voeux pour vos travaux que je suivrai, comme vous avez pu le comprendre, avec intérêt.

Monsieur Jacques GRAINDORGE, Président de Finances Méditerranée:

Monsieur le Président, si vous le permettez, je voudrais simplement en quelques mots vous remercier de bien vouloir nous accueillir au sein du bâtiment du Conseil Général des Bouches du Rhône et, au travers de votre personne et du Président que vous êtes, le Conseil Général bien entendu tout entier.

Je voudrais vous remercier également pour les paroles que vous venez de prononcer en ouverture de nos travaux d'aujourd'hui. L'économie n'est pas tout et la finance n'est pas toute l'économie, mais nous savons que malheureusement ou heureusement, c'est un autre problème. L'économie est un élément important des relations humaines à l'intérieur des pays, à l'intérieur de l'Union Européenne et entre les pays, entre les zones géographiques.

Nous pensons modestement que nos travaux, nos réflexions, les liens qui se sont tissés entre les membres de l'Association Finances Méditerranée sont un des moyens, justement, de renouer le fil des relations sur cette Méditerranée qui au travers de l'histoire et depuis de nombreux millénaires a connu beaucoup de malheurs, mais aussi des périodes de prospérité, des périodes de grande activité artistique, intellectuelle, économique, culturelle, d'une façon générale et si l'on prend le mot culture au sens le plus large, comme vous l'avez fait, je crois.

Donc dans ce cadre, l'accueil que vous nous offrez nous permettra d'examiner aujourd'hui un des aspects de cette oeuvre importante de l'Union Européenne, qu'est la mise en place d'une monnaie unique dans les années prochaines (puisque le 1er janvier 1999 c'est pratiquement demain). La phase transitoire qui va suivre et l'aspect que cette mise en place d'une monnaie unique peut avoir sur les relations en Méditerranée, tel est le projet de notre séminaire. Le Conseil Général des Bouches du Rhône est un élément à la fois emblématique et moteur, situé à l'un des débouchés du Sud de l'Europe, mais aussi une ouverture du Sud de la Méditerranée vers l'Europe.

- Séminaire Finances Méditerranée - la Méditerranée et l'euro - le 14 mars 1997 -

- Retranscription bleu marine - le 10 avril 1997 -

Ce lieu d'échanges traditionnels, cette place que le Conseil Général occupe sont pour nous à la fois un support, mais aussi une référence par rapport à nos propres réflexions, et je vous remercie encore, Monsieur le Président de votre accueil. Bien entendu, nous vous tiendrons si vous le voulez bien, informé des résultats de nos travaux. Merci encore Monsieur le Président.

Je vous propose donc maintenant de passer à nos travaux. Daniel Lebègue devrait arriver dans un peu moins d'une demi heure. Nous allons donc commencer sans lui et il prendra la direction des travaux dès son arrivée.

Le programme que vous avez dans votre dossier indique que nous allons commencer nos travaux par une présentation de l'Euro proprement dit, avant de voir les autres aspects du problème.

Pour introduire cette première séance qui devrait durer un petit peu moins d'une heure, nous avons parmi nous Monsieur Lukas Stemitsiotis, Administrateur à la D.G. 2 de la Commission Européenne, qui est un spécialiste de ces questions.

Sa présentation permettra de lancer un premier débat général, avant de voir ensuite et de façon plus particulière dans quelles conditions les banques se préparent à l'euro, avec Daniel Lebègue et Monsieur de la Vieuville, de l'Association Française des Etablissements de Crédits et Entreprises d'Investissement. Ensuite, à l'invitation du Conseil Général à nouveau, nous aurons le plaisir de déjeuner sur place ou à côté et nous reprendrons nos travaux cet après-midi, en abordant plus directement les relations financières méditerranéennes, avec Monsieur BENHMADE qui préside une filiale du groupe des Banques Populaires Marocaines, et à nouveau une intervention de Monsieur Stemitsiotis sur les aspects méditerranéens cette fois.

Enfin, nous aurons une vue un peu plus large sur les répercussions économiques avec Monsieur ZORGATI qui était jusqu'à une date récente Ministre des Finances DE Tunisie, et Monsieur BENOUARI qui était Ministre du Trésor d'Algérie. Enfin, Daniel Lebègue fera la synthèse de la journée. Nous concluons les travaux entre 17 h 30 et 18 heures, selon la façon dont j'aurais réussi à maîtriser la pendule et les aiguilles qui tournent, les personnes qui parlent, et selon l'intérêt peut-être aussi de nos débats. Je vous remercie encore d'être parmi nous ce matin, et je laisse donc la parole à Monsieur Stemitsiotis.

- Séminaire Finances Méditerranée - la Méditerranée et l'euro - le 14 mars 1997 -

- Retranscription bleu marine - le 10 avril 1997 -

-1-

QU'EST-CE QUE L'EURO

1

- Séminaire Finances Méditerranée - la Méditerranée et l'euro - le 14 mars 1997 -

- Retranscription bleu marine - le 10 avril 1997 -

Monsieur STEMITSIOTIS :

Merci Monsieur le Président. Messieurs les Ministres, Mesdames et Messieurs, nous sommes à 657 jours de la création de l'euro, il faut commencer comme cela ! On compte les jours et on se prépare pour l'introduction de la nouvelle monnaie. Le mouvement initié par le traité sur l'Union Economique et Monétaire avance à pas sûrs. Le travail de la Commission Européenne et des états membres a permis d'enregistrer des progrès décisifs. Lors de chacun des derniers Conseils Européens, les chefs d'états et de gouvernements ont exprimé leur volonté politique forte de voir aboutir le processus conduisant à l'union économique et monétaire, conformément au calendrier prévu par le Traité de Maastricht.

Je voudrais articuler mon intervention en trois parties :

- D'abord, je ferai une présentation des définitions et un bref historique de l'Union Economique et Monétaire,
- Puis, je présenterai le calendrier et les questions de convergence qui sont liées et qui découlent du Traité de Maastricht,
- Ensuite, j'aborderai les questions plus récentes qui sont liées aux décisions prises au dernier sommet européen, le Sommet de Dublin; notamment la question du statut juridique de l'euro, le pacte de stabilité, la relation avec les pays européens non participants,
- Enfin, je conclurai en disant quelques mots sur le rôle que pourrait jouer l'euro sur la scène internationale.

Qu'est-ce qu'une union monétaire ?

Elle suppose trois éléments essentiels :

- La convertibilité totale et irréversible des monnaies participantes,
- La libéralisation complète des mouvements de capitaux, et l'intégration totale des marchés financiers,
- La fixation irrévocable des parités, ce qui suppose l'adoption d'une politique monétaire commune.

Donc, l'union monétaire est le complément logique d'un espace de marchés intégrés, c'est-à-dire le marché unique que nous avons mis en place avec l'acte unique en 1985, qui a été achevé en 1992. L'union économique et monétaire, se définit donc par cinq éléments :

- Un marché européen unique,
- Un espace intégré des marchés de biens et de services,
- Des taux de change irrévocablement fixés,
- Une politique monétaire et de change unique, et pour ce faire une coordination des politiques macro-économiques,
- D'autres politiques communes, les politiques de concurrence, les politiques régionales, les politiques structurelles complètent l'ensemble du point de vue structurel et budgétaire.

La question qui se pose est la suivante : pourquoi fait-on l'Union Economique et Monétaire ? J'ai recensé quelques points que j'appelle les avantages de l'Union Economique et Monétaire. Ce sont :

- L'élimination de la variabilité des taux de change et donc de l'incertitude qui en découle; cela devrait logiquement nous apporter plus d'investissements, plus de croissance et plus d'emploi, ce qui est la préoccupation majeure comme vous le savez,
- L'introduction de l'Union Economique et Monétaire éliminera les coûts de transaction de change que nous avons estimés à environ 0,5% du produit intérieur brut de la Communauté, cela devrait réduire le coût des échanges intra-européens,
- Une plus grande stabilité et transparence des prix. Notre souci est de favoriser la concurrence à travers cela, pour d'une part que le marché intégré soit plus efficace et d'autre part pour qu'il y ait moins d'inflation dans cet espace,
- La plus grande efficacité des marchés financiers, et je reviendrai sur ce point,

- Séminaire Finances Méditerranée - la Méditerranée et l'euro - le 14 mars 1997 -

- Retranscription bleu marine - le 10 avril 1997 -

- Le développement de l'euro comme monnaie internationale. Je reviendrai également pour évoquer le rôle de l'euro au niveau international, et plus particulièrement dans la zone méditerranéenne.

Ce projet d'union monétaire ne date pas d'hier, j'ai fait ici un bref historique des efforts précédents qui ont abouti, et que vous connaissez. Nous sommes maintenant très près de la date d'introduction de la monnaie unique.

Tout a commencé en 1970 avec le Rapport Werner qui a défini les objectifs et les phases de l'Union Economique et Monétaire. Seulement, ce rapport avait été temporairement mis de côté à cause des turbulences monétaires qui ont secoué le monde dans les années 1970. L'Europe s'est reprise en main en 1979 avec la création du système monétaire européen, et depuis lors le processus s'est accéléré avec :

- en 1985 l'acte unique,
- en 1989 le Rapport Delors,
- en 1991 l'accord de Maastricht,
- et enfin en 1993 la ratification du Traité de Maastricht.

Je rappelle les principales étapes du processus vers l'Union Economique et Monétaire qui a commencé à proprement dit en juillet 1990. La deuxième en janvier 1994 et la dernière doit commencer en janvier 1999.

La première étape a donc commencé avant l'entrée en vigueur du Traité de Maastricht, Elle comportait trois éléments :

- La libéralisation des mouvements de capitaux,
- L'adoption des programmes de convergence qui ont facilité la convergence macro-économique des pays participants, ce qui est une condition indispensable pour l'introduction de la nouvelle monnaie et pour la conduite d'une politique monétaire efficace au niveau européen,
- Une évaluation des progrès en matière des convergences qui a été faite par le Conseil.

Dès la ratification du traité en 1993, on a eu deux étapes supplémentaires importantes :

- Le gel du panier écu, parce qu'avant la composition du panier, c'est-à-dire le poids de chaque monnaie participante, était variable; il y a donc eu le gel du panier écu pour faire un premier pas vers la stabilisation de cette monnaie,
- Le renforcement au niveau européen de la surveillance multilatérale indispensable vers la convergence.

Dans la deuxième étape qui a commencé en janvier 1994, on a vu la mise en place de:

- L'Institut Monétaire Européen qui est l'embryon de la future Banque Centrale Européenne,
- L'indépendance des banques centrales nationales.

Puis:

- L'interdiction du financement monétaire des déficits budgétaires,
- L'interdiction de l'accès privilégié des pouvoirs publics aux institutions financières,
- La recommandation d'éviter les déficits budgétaires excessifs, qui ont comme vous le savez fait couler tant d'encre.
- On a commencé à se préparer à la troisième étape, et on va revenir sur ce sujet.

Au cours de cette étape, l'essentiel est de mettre en place les structures indispensables à la conduite de la future politique monétaire commune, donc c'est l'institution de l'Institut Monétaire Européen qui va précéder la Banque Centrale Européenne et ensuite toutes les mesures macro-économiques nécessaires pour assurer que peu à peu les politiques budgétaires seront plus disciplinées et ne gêneront pas la conduite de la politique monétaire. C'est

- Séminaire Finances Méditerranée - la Méditerranée et l'euro - le 14 mars 1997 -

- Retranscription bleu marine - le 10 avril 1997 -

une question de préparation à ce qu'on appelle le policimix, qui se fera au niveau européen et dont ces éléments sont les principales conditions.

Comme je le disais, c'est la préparation à la troisième étape qui est l'étape la plus importante, l'étape au cours de laquelle il y aura le basculement vers la nouvelle monnaie. Pendant ce temps les Banques Centrales Nationales, bien sûr, conservent leurs prérogatives et leurs responsabilités.

Enfin, au cours de la troisième étape qui débutera au 1er janvier 1999, il y aura :

- Une nouvelle monnaie, l'euro,
- Une politique monétaire commune menée par la Banque Centrale Européenne sous la responsabilité du système européen des Banques Centrales. Il y aura la Banque Centrale Européenne au centre et les différentes Banques Centrales nationales qui mèneront, sous la direction de la Banque Centrale Européenne, la politique monétaire commune donc une seule politique monétaire et une seule politique de change commune, mais celle-ci sous la responsabilité du Conseil Européen,
- La fixation irrévocable des parités par rapport à l'euro,
- Le remplacement le plus rapide possible des monnaies nationales par la nouvelle monnaie,
- Le renforcement de la discipline budgétaire.

J'en viens maintenant aux fameux critères de convergence. Comme vous le savez, le traité prévoit des conditions pour la participation des pays à l'Union Economique et Monétaire. Je vais donner un bref aperçu des critères de convergence. Il y en a en fait quatre qui concernent :

- La stabilité des prix,
- La discipline budgétaire,
- La convergence des taux d'intérêt à long terme,
- La stabilité des changes.

Prenons les critères un à un et d'abord celui concernant la stabilité des prix :

En termes d'inflation, nous avons fixé une limite supérieure du taux d'inflation, mais une limite mobile, de sorte que les taux d'inflation convergent le plus possible vers la meilleure performance parmi les pays du groupe. Le taux maximal autorisé sera de 1,5% au-dessus de la moyenne des trois états membres ayant le taux le plus bas.

La discipline budgétaire :

On a mis des conditions concernant ce que l'on appelle un déficit excessif, qui est un terme un peu excessif lui-même... sous deux aspects :

- Un aspect flux,
- Un aspect stock.

C'est une limite pour le déficit public annuel par rapport au produit intérieur brut, qui est de 3%, à moins que (il y a les deux conditions) à moins qu'il y ait une diminution substantielle et constante de ce déficit et qu'il atteigne un niveau proche de 3% ou que le dépassement soit exceptionnel et temporaire et qu'il reste quand même proche de 3%.

Ensuite en ce qui concerne le ratio dette publique, produit intérieur brut, il ne doit pas dépasser les 60% à moins qu'il ne diminue suffisamment et qu'il ne se rapproche de 60% à un rythme satisfaisant.

Ensuite, la condition concernant la convergence des taux d'intérêt :

C'est en fait une condition importante, puisqu'elle est constituée par l'appréciation du marché sur les résultats de la politique anti-inflation, mais aussi sur la crédibilité des politiques menées par les

- Séminaire Finances Méditerranée - la Méditerranée et l'euro - le 14 mars 1997 -

- Retranscription bleu marine - le 10 avril 1997 -

états à plus long terme par les marchés. C'est l'aspect évaluation et appréciation par les marchés des performances macro-économiques des pays.

Pour cela, nous avons retenu aussi un critère qui est similaire à celui des taux d'inflation. On a retenu un taux maximum de 2% au-dessus de la moyenne des états membres ayant le taux d'inflation le plus bas. De cette manière, on veut favoriser la convergence vers le moins d'inflation possible et le plus de crédibilité possible des politiques menées par les états membres.

Le dernier critère concerne la stabilité des changes :

Il se traduit par le respect pendant deux ans des marges normales de fluctuation dans le système monétaire européen sans tension ni dévaluation.

Enfin, bien sûr au moment de l'évaluation de tous ces critères et des performances des pays, nous prendrons en compte l'intégration des marchés, les performances en termes de balances de paiements, les coûts salariaux, le développement du marché de l'écu.

Quelles étapes reste-t-il à franchir jusqu'à l'introduction de la monnaie unique ?

Je crois qu'il est important pour la suite de nos discussions de donner le calendrier de passage à la monnaie unique.

En terme de calendrier, on sait depuis peu que le Conseil désignera les pays participants en avril 1998, sur la base des critères que j'ai énoncés. Dès que possible, à partir de cette date la Banque Centrale Européenne sera créée et son directoire nommé. Avant le 1er janvier 1999, la Banque Centrale doit être prête à fonctionner en termes de capital, de statistiques, d'instruments, de coordination bancaire, d'information, etc... de façon à mener la politique monétaire commune à la date prévue, c'est-à-dire à partir du 1er janvier 1999.

La date importante sera bien sûr le 1er janvier 1999; nous serons à l'Union Monétaire, mais sans billets ni pièces en euro. Ce sera une union monétaire mais sans la monnaie tangible; c'est quand même une phase très importante, puisqu'à partir du 1er janvier, on aura :

- La fixation irrévocable du cours de l'euro par rapport aux monnaies nationales,
- L'introduction de la législation sur l'euro et tous les textes juridiques relatifs à son utilisation,
- Le marché monétaire et le marché des changes basculeront en euro.

Entre le 1er janvier 1999 et le 1er janvier 2002, il y aura :

- L'entrée en fonction de la Banque Centrale Européenne,
- La conduite de la politique monétaire et de la politique de change en euro,
- Du point de vue des états membres, les gouvernements commenceront à emprunter dans la nouvelle monnaie exclusivement,
- Pour les marchés financiers, il y aura basculement dans la nouvelle monnaie ainsi que de la comptabilité des banques en interne dans un premier temps, et dans les comptes dans un deuxième temps, ainsi que les grandes entreprises, mais ce sera sur une base volontaire au départ. Ce ne sera obligatoire qu'à partir du moment où la monnaie unique sera généralisée.

La troisième et dernière étape, ce sera l'achèvement du processus avec:

- La mise en circulation des pièces et billets en euro, qui auront cours légal,
- Le retrait progressif des pièces et billets nationaux,
- Le basculement des comptes bancaires en euro et de toutes les administrations publiques en euro : les salaires, les services, sociaux, etc...

- Séminaire Finances Méditerranée - la Méditerranée et l'euro - le 14 mars 1997 -

- Retranscription bleu marine - le 10 avril 1997 -

Dernière étape, 1er juillet 2002 au plus tard où il y aura :

- La fin du basculement des administrations publiques,
- La suppression du cours des pièces et billets nationaux.

A partir de ce moment là, tout se fera dans la nouvelle monnaie exclusivement.

Voilà en quelques mots le processus, comment est organisé le calendrier vers la monnaie unique. Je souhaiterais maintenant aborder trois questions particulières qui sont importantes et qui ont été réglées au dernier conseil de Dublin en décembre 1996.

Le Conseil Européen de Dublin :

Comme vous le savez, à Madrid les chefs d'états et de gouvernements avaient doté la nouvelle monnaie d'un nom, l'euro, et avaient décidé d'un scénario de transition. A Dublin, le Conseil Européen a couronné les travaux préparatoires en adoptant trois textes essentiels qui permettront d'accompagner la nouvelle monnaie d'une triple assurance :

- Une assurance de sécurité, avec l'introduction d'un texte sur le statut juridique de l'euro,
- Une assurance de solidarité, qui sera la garantie des relations entre les pays participants à la nouvelle monnaie et les pays non-participants à la première vague,
- Une assurance de crédibilité qui se traduira par le pacte de stabilité.

Le statut juridique de l'euro :

Deux textes ont été approuvés au Conseil Européen de Dublin qui seront bientôt adoptés après la procédure d'accord du Parlement. Ils prévoient notamment :

- L'euro n'affectera pas la continuité des contrats, si ce n'est par le changement de l'unité monétaire de référence bien sûr,
- L'euro remplacera l'écu panier au taux de 1 pour 1 au 1er janvier 1999,
- Les taux de conversion comporteront six chiffres significatifs, quel que soit l'emplacement de la virgule,
- L'arrondi du montant se fera en centimes inférieurs entre 0 et 4 en centimes supérieurs entre 5 et 9.

Voilà des questions tout à fait pratiques et qu'il ne faut pas sous estimer.

Le deuxième texte sera la future loi monétaire de l'Europe :

- L'euro sera la monnaie de l'Europe dès le 1er janvier 1999,
- Elle fixe les règles relatives à l'utilisation concomitante de l'euro et des monnaies nationales durant la phase de transition selon le principe de ni interdiction, ni obligation.
- Durant la phase de transition les pièces et billets nationaux conserveront leur cours légal,
- Ce règlement règle les modalités de la phase de transition, y compris le basculement du stock des dettes émises par un état membre dans sa propre monnaie. Il reste certains détails à régler et ce sera fait avant le Conseil d'Amsterdam, concernant la dette d'Etat émise dans une monnaie autre que sa monnaie nationale.

Venons en maintenant au deuxième élément important : les relations entre les « pays in » et « les pays pré in », c'est le jargon communautaire pour définir les pays qui vont participer à l'euro et les pays qui ne feront pas partie, dès le départ, de l'euro.

Tout le monde n'accédera pas en même temps à la monnaie européenne, mais tous, sauf le Danemark et l'Angleterre, ont décidé d'y participer dès que possible. Il faut donc éviter de couper l'Europe en deux, et pour cela introduire des mécanismes de garantie de la stabilité monétaire entre l'euro et les devises des pays non-participants dès le départ.

- Séminaire Finances Méditerranée - la Méditerranée et l'euro - le 14 mars 1997 -

- Retranscription bleu marine - le 10 avril 1997 -

Deux mots enfin sur ce que l'on est en train de faire actuellement. Cette année, notre travail concerne trois points importants :

- Le rapport de convergence sur la base duquel les pays participants seront choisis,
- Les aspects pratiques, concernant l'information des consommateurs,
- Le rôle international de l'euro, sur lequel la commission prépare une communication pour le mois prochain, qui est un sujet important pour l'avenir et sur lequel on reviendra cet après-midi.

Je crois que je vais m'arrêter là pour l'instant, merci Monsieur le Président.

Monsieur GRAINDORGE

Je vous remercie pour cette présentation de l'historique et de l'état actuel, avec les incertitudes politiques qui demeurent bien entendu, mais dont on voit dans quel canal de plus en plus étroit elles se situent. Vous nous avez présenté je crois très clairement, la définition de l'euro, de cette monnaie en construction, qui est déjà conçue. On ne sait véritablement pas encore si elle verra le jour, mais il paraît peu probable qu'à l'état actuel de grossesse, elle ne puisse pas aller à terme. Personne ne reconnaît le terme, et on ne sait pas qui seront les parents, les enfants, la famille n'est pas encore très bien définie, mais on sait qu'elle existera et on voit à peu près quel sera son profil.

Monsieur STEMITSIOTIS

J'espère qu'elle verra le jour !

Monsieur GRAINDORGE

Oui. Je crois qu'il y a une première question qui se pose et je laisserai ensuite la parole à la salle.

Il y a trois scénarios possibles finalement :

- Le premier est celui de l'abandon,
- Ou bien on avait de grands espoirs mais il ne se passera rien; c'est peu probable, cela ne vaut même pas la peine d'être exploré. Si d'un seul coup tout devait s'arrêter, cela voudrait dire qu'il y a déjà une catastrophe majeure qui fait que l'on est complètement bloqué, on ne peut plus créer une monnaie unique ou une future monnaie unique. Ou bien pour des raisons quelconques politiques internes, etc... les gouvernements décideraient d'arrêter et je crois que là, le risque de catastrophe majeure existerait, quelle pourrait être la réaction des marchés si d'un seul coup on leur annonçait que l'euro est fini, que l'on en parle plus... ? Je crois que cela non plus ne vaut pas la peine que l'on s'y s'attarde.

Il reste deux scénarios :

- Tout se passe comme prévu, ce qui est peu probable aussi,
- Il se passe autre chose. Ce qui me paraît peu probable également, c'est qu'il se passe quelque chose de très différent de ce qui est prévu.

Donc le seul problème me semble-t-il, c'est la marge de manoeuvre dans laquelle les gouvernements se sont volontairement et clairement engagés. Il y a la question du nombre de pays, que peut-être quelqu'un posera. C'est un peu le problème grand public en quelque sorte : quels seront les pays qui seront dedans ? Quels seront les pays qui ne seront pas dedans ? Vous avez dit qu'il y en avait deux qui avaient annoncé qu'ils n'y seraient pas, ce n'est pas pour cela qu'ils respecteront leur parole, d'ailleurs. Pour l'instant effectivement, la Grande Bretagne et le Danemark ne feront certainement pas partie du premier train, est-ce qu'ils monteront en marche plus ou moins rapidement ?

- Séminaire Finances Méditerranée - la Méditerranée et l'euro - le 14 mars 1997 -

- Retranscription bleu marine - le 10 avril 1997 -

Une deuxième question c'est le calendrier : est-ce que l'on sera en avance ? Est-ce que l'on sera à peu près ou très précisément sur le calendrier ? Ou la troisième possibilité : est-ce que l'on sera très en retard sur le calendrier ?

Je ne sais pas si sur ces premiers points vous pouvez répondre en quelques mots, et je laisse les questions se poser.

Monsieur STEMITSIOTIS

Ce que l'on peut dire, c'est que nous faisons tout pour que tout se passe parfaitement. C'est une entreprise majeure, tout le monde le sait. Il n'y a pas de précédent historique d'introduction d'une nouvelle monnaie qui remplace d'autres monnaies. Du point de vue européen, du point de vue des organes dont la tâche est précisément celle-là, nous faisons tout pour que l'organisation soit parfaite et pour prévoir tout ce qui est prévisible.

Vous avez évoqué la question du nombre de pays, je voulais faire une remarque, je n'ai pas dit que le Danemark et l'Angleterre ne participeraient pas, j'ai dit simplement qu'ils ont le choix de ne pas participer et c'était pour montrer le contraste avec les autres pays qui se sont dès maintenant engagés dans la voie de la monnaie unique et qui ont fait tout ce qui est de leur possible en termes d'ajustements macro-économiques. Ils ont commencé tous les préparatifs en termes politiques, institutionnels, en termes de politique monétaire, d'indépendance de la Banque Centrale, etc... pour permettre de se donner la possibilité d'être prêts dès le premier moment.

Je voulais vous montrer que ces pays, même s'ils ne sont pas prêts le premier jour, seront probablement prêts l'année suivante, donc c'était tout simplement pour dissocier les deux cas de pays : les uns se sont donnés la possibilité de ne pas participer, et les autres sont dès maintenant sur la bonne voie.

Monsieur GRAINDORGE

Je vous remercie. Est-ce qu'il y a des questions, des observations, des opinions ?

Intervention

Je voudrais poser une question qui est rarement évoquée, c'est l'harmonisation des systèmes politiques entre les différents pays qui adhéreront à l'euro car on risque de voir, notamment dans les activités financières, des basculements très importants en fonction de fiscalités plus ou moins favorables concernant l'impôt sur le revenu, si celles-ci ne sont pas harmonisées. Est-ce qu'il y a des engagements ? Y a-t-il un calendrier pour y aboutir ?

Monsieur STEMITSIOTIS

Oui bien sûr. Cela fait partie du projet de marché unique. Il y a déjà un travail qui a commencé avec la préparation du marché unique à partir de 1987, Ceci dit et comme vous le savez bien, c'est un vaste chantier dans la mesure où d'une part c'est difficile en tant que tel, et d'autre part, nous avons le principe de subsidiarité.

Le domaine budgétaire est éminemment un domaine qui relève des pays membres, des gouvernements des pays membres, et par conséquent pour ce qui est de l'entreprise monnaie unique, la commission ne peut pas faire plus que d'assurer que les politiques budgétaires des états membres ne gênent pas la politique monétaire commune au niveau européen. Pour ce qui est de savoir comment les états membres vont faire pour y arriver, c'est une question qui relève des pays eux-mêmes.

C'est un travail de longue haleine qui se fait petit à petit et qui, tout le monde l'espère, va aboutir à une plus grande harmonisation des fiscalités, surtout sur le marché financier, par exemple, qui est le plus critique.

- Séminaire Finances Méditerranée - la Méditerranée et l'euro - le 14 mars 1997 -

- Retranscription bleu marine - le 10 avril 1997 -

Monsieur HANNE

Il y a un point annexe au problème de l'harmonisation fiscale, c'est celui de la pérennité pour les pays intra zone du statut de non-résident, qui peut amener des distorsions en particulier au niveau des régions frontalières en matière de délocalisation de la collecte d'épargne.

Monsieur STEMITSIOTIS

J'imagine que vous vous référez notamment à l'exemple du Luxembourg
Oui, ce sont des questions qui ne sont pas encore résolues...

- Séminaire Finances Méditerranée - la Méditerranée et l'euro - le 14 mars 1997 -

- Retranscription bleu marine - le 10 avril 1997 -

Monsieur HANNE

Mais qui ne ressortent pas là du principe du subsidiarité, puisqu'il ne s'agit pas à ce niveau là des budgets nationaux, il s'agit de dispositions qui sont exclusivement européennes, dans ce cas là.

Monsieur STEMITSIOTIS

C'est quand même une des questions délicates qui se posent, bien sûr. Je n'ai pas de réponse directe à cette question.

Monsieur GRAINDORGE

Je ne pense pas que nous ayons des fiscalistes experts dans la salle, c'est probablement un des aspects juridiques extrêmement compliqués, et je ne sais pas si les responsabilités de Daniel Lebègue lui permette d'avoir un éclairage plus précis sur ces problèmes posés aux banquiers.

Monsieur Daniel LEBEGUE

C'est relativement simple, si je puis dire au plan du principe. En ce qui concerne la fiscalité, il n'y a pas de résident fiscal européen. On peut le regretter et dire que c'est une étape à venir indispensable, mais aujourd'hui il n'y en a pas. Donc, on reste résident fiscal français, allemand, luxembourgeois ou monégasque, pour l'instant relevant de son seul régime fiscal national et de sa résidence fiscale nationale. C'est sûrement un des problèmes d'avenir que l'Union Européenne aura à traiter, bien sûr, mais aujourd'hui il n'y a pas d'harmonisation fiscale, ni de résidence fiscale en Europe.

Intervention

Il y a un élément supplémentaire. L'acte unique européen avant le Traité de l'Union a incité au rapprochement des fiscalités indirectes. Suite à cela «le taux de luxe», comme on l'appelait en France a disparu, le taux je crois de 33%, mais on ne peut pas pour autant dire qu'il y ait eu un rapprochement total, parce que les divergences sont encore importantes.

Il reste du chemin à faire en matière de taxation directe où il n'y a pas de compétence communautaire directe. On sait que la France par exemple, tire l'essentiel de son impôt, de la taxe indirecte, alors que la plupart des Etats membres tirent l'essentiel de leurs revenus, de la taxation directe et de l'impôt sur le revenu. Vous savez qu'en France, il y a un adulte sur deux, ou un ménage sur deux, qui échappe à l'impôt sur le revenu, alors que dans beaucoup d'états membres, même les gens qui émargent à des mécanismes sociaux, du genre peut-être pas revenu minimum d'insertion, mais revenu minimum paient quand même un minimum d'impôts sur le revenus.

Il y a donc des conceptions très différentes, et il faut vraiment l'unanimité, comme en matière de taxation de l'épargne. En ce qui concerne le Luxembourg, je crois, c'est le pays que je connais le mieux, ce sera dur, dur. Il faut de toute façon unanimité entre les ministres des finances et chefs d'Etats et de gouvernements pour changer cet état de chose. Voilà ce que je voulais apporter au débat. Merci.

Intervention

Le problème de l'harmonisation fiscale, appelle deux constatations :

1) C'est la concurrence en quelque sorte qui sera l'incitateur principal pour une harmonisation. Il est clair qu'à partir du moment où il y a espace économique et monétaire unique, trop de différences de la fiscalité provoqueront des distorsions et de dysfonctionnements tels que les gouvernements seront amenés à prendre des décisions de convergence, même si elles ne leur sont pas imposées.

- Séminaire Finances Méditerranée - la Méditerranée et l'euro - le 14 mars 1997 -

- Retranscription bleu marine - le 10 avril 1997 -

2) Autre constatation , c'est que finalement on croit toujours que ces exigences d'unification, et de convergence de fiscalité sont plus fortes qu'elles ne sont dans la réalité. En ce qui concerne la fiscalité de l'épargne, on a cru que la liberté de mouvement des capitaux allait amener une obligation dans les deux ans d'avoir une fiscalité très homogène entre les pays de l'espace économique européen. Dans les faits, on a encore beaucoup de différences, et après tout on ne voit pas trop de distorsions importantes, même si s'exerce une pression assez forte.

Il y a donc deux constatations un peu contradictoire : l'obligation de s'harmoniser dans un espace monétaire unique, mais dans le même temps on nous montre que finalement la survivance de ces distorsions n'est pas ressentie par les acteurs financiers toujours comme étant quelque chose de fondamental.

C'est une question que je pose, plutôt qu'une réponse.

Monsieur LEBEGUE

Dans l'histoire de la construction européenne, dans une première phase on a estimé qu'il fallait faire de l'harmonisation fiscale avant de libérer les mouvements, et notamment les mouvements de capitaux, puis cela n'a pas marché alors on s'est dit qu'on allait libéraliser les mouvements de capitaux et que cela obligerait à faire de l'harmonisation fiscale, et cela ne bouge toujours pas. Il y a une très forte résistance. Je ne sais pas si c'est une résistance des fiscalistes, de la fiscalité, de la masse imposable.....

Intervention

Je voudrais intervenir au sujet de cette fiscalité et de cette transparence qui est virtuelle. Aujourd'hui quand vous faites des mouvements bancaires, que vous êtes un privé, les banques doivent faire une déclaration auprès de l'administration fiscale si vous dépassez je crois des virements de 100 mille francs par mois; et quand vous êtes détenteur de comptes à l'étranger, vous devez faire des déclarations dites spontanées pour montrer les capitaux détenus à l'étranger.

Je ne sais pas si vraiment là, on va vers un système de mouvements libérés et non contrôlés, mais je n'en ai pas l'impression.

Monsieur GRAINDORGE

Paul-Henri, en tant que Trésorier Payeur Général, je crois que tu as une responsabilité de coordination de la préparation à l'euro des administrations de la région. Tu peux peut-être nous dire un mot sommairement des orientations que cela représente.

Monsieur WATINE

Il a été prévu qu'au niveau local, le Trésorier Payeur Général pour mission d'assurer que l'ensemble des secteurs de l'administration et des secteurs économiques se préparent correctement à l'échéance. C'est donc une fonction de suivi, d'animation, relayant en quelque sorte une action qui est menée au niveau national.

Vous savez qu'en France on a créé une Mission Interministérielle pour l'euro, en fait placée auprès du Ministre de l'Economie et des Finances, qui est la cellule d'animation centrale pour les administrations. Il y a bien sûr un grand nombre de groupes de travail, Daniel Lebègue en parlera beaucoup mieux que moi, qui sont le plus souvent animés par des acteurs financiers et banquiers. Il y a un Comité National qui s'assure que tout cela suit bien son cours, et il y a à peu près les mêmes instances au niveau local.

- Séminaire Finances Méditerranée - la Méditerranée et l'euro - le 14 mars 1997 -

- Retranscription bleu marine - le 10 avril 1997 -

On essaie effectivement d'animer et de faire en sorte que les secteurs les moins naturellement branchés sur ces problèmes intègrent cette dimension, se préparent à la première échéance de 1999 et se préparent à la deuxième échéance de 2002. Or, il est vrai que tout le secteur social, tout le secteur associatif, ne sont pas des secteurs qui a priori intègrent très facilement ces échéances, alors qu'ils doivent s'y préparer, c'est-à-dire faire évoluer leur comptabilité, faire évoluer leurs systèmes informatiques.

Cela est un peu notre rôle de nous assurer que l'information passe bien et que tout le monde s'y prépare. On a lancé cette action au début de l'année, et elle va nous occuper de plus en plus jusqu'au 1er janvier 1999.

Monsieur GRAINDORGE

Cela inclut les collectivités locales ?

Monsieur WATINE

Cela inclut bien évidemment les collectivités locales qui, comme l'ensemble des acteurs économiques, dès le 1er janvier 1999 auront la liberté de voter leur budget en euro. Ceci étant dit, l'Etat en ce qui le concerne a fait le choix, à l'exception tout à fait importante de la gestion de la dette de l'Etat, de garder le franc comme unité. Le terme n'est peut-être pas exact puisqu'à partir du 1er janvier 1999 on a une seule monnaie, avec deux expressions en quelque sorte, l'euro et le franc.

Donc, le choix a été fait pour le grand public d'attendre le 1er janvier 2002 pour les déclarations fiscales, sociales, pour le paiement de l'impôt, etc... de ne basculer qu'en 2002 pour ce que sont les relations financières avec les contribuables, par exemple. Si les banques offrent la possibilité d'ouvrir des comptes en euro et délivrent des chèquiers en euro, elles devront absorber ces paiements en euro dès le 1er janvier 1999.

Il faut donc que l'administration s'y prépare, notamment qu'elle puisse avoir une comptabilité qui soit bien interfacée en amont et en aval pour pouvoir recevoir des paiements à la fois soit en euro soit en franc, et assurer des paiements en euro comme en franc dès le 1er janvier 1999

Monsieur Daniel LEBEGUE

Merci bien. Y a-t-il des questions ?

Intervention

Je voudrais intervenir juste pour revenir sur le problème fiscal. En fait, c'est la concurrence qui va régler ces problèmes à l'avenir dans la mesure où, comme aux Etats Unis, ils ont une monnaie unique mais des fiscalités différentes d'un Etat à l'autre, me semble-t-il; ce n'est pas unifié totalement. A partir du moment où il aura des distorsions en matière fiscale et que les choses vont se faire au détriment d'un pays ou de l'autre, comme pour les déficits budgétaires, ou l'on met le holà dès le départ ou les pays seront bien obligés d'harmoniser un tant soit peu leur fiscalité, pour ne pas »laisser filer ».

- Séminaire Finances Méditerranée - la Méditerranée et l'euro - le 14 mars 1997 -

- Retranscription bleu marine - le 10 avril 1997 -

Monsieur LEBEGUE

Oui, vous avez absolument raison et le choix qui est fait aujourd'hui, est d'une mise en concurrence entre les pays, entre les systèmes fiscaux; mais cela pose tout de même un problème : quid si l'on s'engage dans une course au moins-disant fiscal et où s'arrête la course ? Le meilleur système d'impôt pour les agents économiques est l'impôt zéro dans tous les domaines : impôt sur le revenu, impôt sur les sociétés... On a encore besoin d'Etats en Europe et par conséquent d'impôts, de recettes fiscales pour financer ces Etats, ces systèmes publics.

Cela n'épuise pas le sujet à mon avis que de dire «la concurrence réglera le problème ». La concurrence a un effet très positif, elle incite tous les Etats, tous les gouvernements à réduire le poids de l'impôt et donc de la dépense publique. C'est bien, mais il y a quand même une limite à cet exercice. Aujourd'hui, en matière d'impôt sur le revenu par exemple, on commence à voir des phénomènes de délocalisation d'équipes, d'hommes, sur des places pour des raisons de pure fiscalité. Dans les métiers de la finance, aujourd'hui, si l'on ne regardait que notre intérêt et celui de nos salariés, nous installerions à Londres toutes nos équipes de marchés, de banques d'investissements, de banques de gros, plutôt qu'à Paris.

Monsieur GRAINDORGE

Si vous le voulez, bien nous allons arrêter cette première séance ici pour essayer de récupérer une petite partie du retard que nous avons pris au début. Je remercie à nouveau Monsieur Stemitsiotis de son intervention, de sa présentation. Nous avons le cadre dans lequel la réflexion peut se développer, le calendrier probable et les axes sur lesquels les règles sont en train d'être construites.

Donc, nous allons faire une pause de quelques minutes. Je vous demande d'être de retour à 11 h 10.

- Séminaire Finances Méditerranée - la Méditerranée et l'euro - le 14 mars 1997 -

- Retranscription bleu marine - le 10 avril 1997 -

-2-

COMMENT LES BANQUES SE PREPARENT-ELLES

A L'EURO

- Séminaire Finances Méditerranée - la Méditerranée et l'euro - le 14 mars 1997 -

- Retranscription bleu marine - le 10 avril 1997 -

Monsieur LEBEGUE

Dans notre séquence de la journée, nous allons maintenant voir comment la place financière et les banques françaises se préparent de manière opérationnelle, concrète à l'euro.

Nous procéderons en deux temps. Monsieur de la Vieuville qui est Directeur de l'Association Française des Etablissements de Crédits et des Entreprises d'Investissements (l'A.F.E.C.E.I.) nous dira d'abord où en est la place financière de Paris dans la préparation à l'euro en termes de scénario, de cahier des charges et d'organisation. Puis, je vous dirai à titre d'exemple, comment une banque que je connais particulièrement, la Banque Nationale de Paris, se prépare elle-même, où elle en est dans sa préparation à la monnaie unique.

Monsieur DE LA VIEUVILLE

Merci beaucoup, Monsieur. Madame le Ministre, Messieurs les Ministres, Mesdames, Messieurs, comme le disait Monsieur Lebègue, je représente l'Association Française des Etablissements de Crédits et des Entreprises d'Investissement. Je suis désolé de vous imposer un tel titre, aussi long, mais il montre bien qu'il représente l'ensemble de la place bancaire et financière française, puisqu'à cette association participe tout le système bancaire français et, depuis la loi de modernisation financière de juillet 1996, l'ensemble des entreprises d'investissement, c'est-à-dire les anciennes sociétés de bourse, et de gestion des O.P.C.V.M. tout particulièrement.

Avant d'entrer en séance tout à l'heure, et discutant avec le représentant de la D.G. 2, nous constatons qu'il s'agissait effectivement dans cette préparation à la monnaie unique, d'un projet européen, ce qui voulait dire que les établissements peuvent ne pas avancer au même rythme dans leur préparation, ce qui veut dire également que les acteurs dans chaque état membre peuvent avoir leur propre rythme. Ceci qui pose effectivement de sérieux problèmes, d'où la nécessité d'une coordination et d'une prise en considération d'un tel événement.

La préparation des banques françaises repose sur le postulat qu'il y aura une monnaie unique en janvier 1999 et que la France fera partie du premier groupe de pays à adopter l'euro. Pour être prêtes au minimum de services à offrir un minimum de services et pour respecter les contraintes de 1999, toutes les banques françaises doivent dès maintenant engager des investissements lourds. Cette préparation, les banques françaises y sont engagées depuis deux ans.

C'est un événement sans précédent; le passage à la monnaie unique est un chantier qui mobilisera dans les mois et les années à venir l'ensemble des établissements de crédits et les entreprises d'investissement, mais aussi tous les organismes interbancaires. Ils sont en effet les acteurs incontournables de cette grande mutation qui s'achèvera à l'aube du III^{ème} millénaire.

Pour bien voir ce qui se fait au niveau de la place bancaire, je rappellerai très brièvement parce que ceci a été dit dans l'intervention précédente, le scénario général qui a été décidé au sommet de Madrid, puis le cadre juridique qui a été adopté par le sommet de Dublin, de façon à dégager les contraintes que le monde bancaire doit assumer aujourd'hui pour faire sa propre préparation, et préciser ainsi les choix qui ont été faits dans le cadre des travaux de la place bancaire.

Le basculement à l'euro se déroulera selon deux temps. Nous retrouvons toujours ces deux temps dans les modalités pratiques de la préparation à l'euro des établissements de crédits :

Le 1er janvier 1999 :

- Séminaire Finances Méditerranée - la Méditerranée et l'euro - le 14 mars 1997 -

- Retranscription bleu marine - le 10 avril 1997 -

- basculement de la politique monétaire et de change, des émissions de la dette publique et de l'ensemble des marchés de capitaux. Il faut noter que pour la France, non seulement les émissions de la dette publique seront en euro, mais il a été décidé aussi que le stock passerait en euro. L'effet mobilisateur qui en résultera du fait de la masse que cela représente, devrait inciter les émetteurs à émettre eux-mêmes en euro.
- fixation irrévocable des parités,
- définition de la politique monétaire par le Système Européen des Banques Centrales (S.E.B.C.),
- disparition de l'écu panier,
- utilisation de l'euro dans la politique de change.

Le 1^{er} Janvier 2002 au plus tard :

- Ce sera pour les opérations de détail, avec l'introduction des billets et des pièces en euro, accompagnée du retrait de la monnaie nationale, la généralisation de l'usage de l'euro. Ce sera donc le grand public qui, à ce moment là, sera concerné par cette opération, alors que pendant la période de transition, il n'y aura eu ni obligation ni interdiction d'utiliser l'euro. C'est vraiment l'une des contraintes que nous avons à gérer aujourd'hui.

Le statut de l'euro qui a été approuvé par le conseil de Dublin de décembre 1996 permet aux opérateurs économiques de disposer du cadre technique nécessaire à leur propre préparation à l'euro. Je ne reviendrai pas sur le contenu du premier règlement qui a été rappelé tout à l'heure.

Sur le deuxième règlement, j'insisterai tout particulièrement sur une notion essentielle. Les travaux de la place bancaire française y sont pour quelque chose, c'est ce que nous appelons la fameuse notion de fongibilité qui permettra indifféremment l'imputation sur un seul et même compte d'opérations libellées dans chacune des deux expressions monétaires la monnaie nationale et l'Euro. C'est la conséquence du passage à l'euro le 1er janvier 1999 alors que les monnaies nationales subsisteront comme étant des expressions différentes de l'euro.

Les actes juridiques, lois, règlements, ceux qui sont libellés en franc seront exécutés en franc, et ceux en euro seront exécutés en euro pendant la période de transition.

Ce rappel du cadre général impose des contraintes :

- L'existence d'une période de transition au cours de laquelle vont coexister deux expressions d'une même monnaie, l'euro et le franc. Cela conduit les banques à essayer de minimiser les coûts de cette période en limitant les investissements lourds à faible durée.
- La disponibilité tardive des billets et des pièces, sera effective au plus tard le 1er janvier 2002. Les entreprises devraient avoir la possibilité de passer à l'euro au cours de cette période de transition, en revanche les particuliers, nous semble-t-il et ceci est une appréciation qui reflète une demande de notre clientèle, les particuliers devraient opérer cette transition plutôt en fin de période, du fait de l'introduction de la monnaie fiduciaire en 2002.
- La difficulté technique de convertir en une seule fois du franc en euro.

*

Ces contraintes nous ont conduits à faire des choix que je vais rappeler rapidement : en janvier 1999, ce sera la première phase de nature essentiellement financière comportant :

- L'irrévocabilité des taux de change,
- La mise en place de la Banque Centrale Européenne,
- L'émission de la dette publique en euro.

La place de Paris a fait les choix suivants:

- 1) Le passage à l'euro dès l'instauration de l'union monétaire soit le 1er janvier 1999 :
 - de l'ensemble des marchés de capitaux,

- Séminaire Finances Méditerranée - la Méditerranée et l'euro - le 14 mars 1997 -

- Retranscription bleu marine - le 10 avril 1997 -

- des marchés de change,
- des marchés monétaires obligataires,
- des marchés à termes,
- des marchés d'actions.

2) Le passage à l'euro dès le 1er janvier 1999 de l'ensemble des systèmes interbancaires et des règlements de gros montants (nous verrons cela après à partir des orientations qui ont été retenues).

3) Pendant la période de transition, les banques constitueront en quelque sorte la frontière entre deux sphères, l'une travaillant en euro : les marchés, l'autre celles des banques de détail utilisant probablement encore le franc. Mais ces deux sphères ne sont pas totalement isolées, les banques auront donc un rôle important et essentiel d'interface par le biais de ce que nous appelons les convertisseurs. C'est la transformation du franc en euro et la transformation de l'euro en franc. Cette question a été évoquée par Monsieur le Trésorier Payeur Général tout à l'heure, nous l'aborderons effectivement ensuite.

4) Les principes de fonctionnement des autres systèmes de paiement pendant la période de transition précédant l'introduction des pièces et des billets en euro et le passage global du grand public en euro ont été arrêtés. Ces grands principes permettront aux établissements de crédit de la place de Paris d'offrir des moyens de paiement en euro et ainsi de répondre à une possible demande émanant principalement des entreprises, et permettront à la place bancaire d'engager les travaux de mise en oeuvre qui leur incombent. C'est cette préoccupation de souplesse qui nous anime actuellement, qui doit favoriser l'élaboration des éléments techniques destinés à répondre à la demande au cours de cette période de transition.

Par ailleurs, les choix qui ont été faits par la place de Paris répondent aux besoins exprimés par l'administration, les organismes sociaux et aussi pour l'essentiel le commerce, qui souhaite réduire au strict minimum la période d'utilisation de deux monnaies.

5) Enfin, à l'issue de la période, l'euro remplace le franc pour l'ensemble des moyens de paiement. La monnaie scripturale et fiduciaire monnaie nationales sont supprimées au plus tard le 1er juillet 2002

1-Comment la Place financière de Paris s'est-elle préparée ?

Dès 1995, la Banque de France et les établissements de crédit ont apporté leur contribution à la réflexion sur les modalités pratiques du passage à l'euro des établissements de crédit dans le cadre des travaux du Centre Français d'Organisation et de Normalisation Bancaires et à ce moment là ont identifié les principales tâches à accomplir.

La Banque de France a mis en place un comité plénier présidé par Monsieur HANNOUN Sous-Gouverneur, regroupant :

- La Banque de France,
- Les établissements de crédit,
- Les organismes de place,
- Le Trésor,
- Le Conseil National du Crédit,
- Le Comité Consultatif, instance où sont représentés les établissements de crédits et les consommateurs.

Ce comité été élargi ensuite au secteur de l'assurance , ce qui montre bien le souci de la place financière d'associer le plus grand nombre d'acteurs,

En juillet 1996 le groupe présidé par Monsieur HANNOUN a arrêté :

- Les grandes orientations,
- Les principes juridiques, fondements de l'ensemble de la construction,
- Le périmètre des opérations de marchés de capitaux à traiter en euro en janvier 1999.

Ce fut la première phase de préparation de la sphère financière.

- Séminaire Finances Méditerranée - la Méditerranée et l'euro - le 14 mars 1997 -

- Retranscription bleu marine - le 10 avril 1997 -

Ensuite, au sein de la profession bancaire, les grandes orientations ont été précisées dans trois domaines particuliers :

- Celui du marché des capitaux,
- Celui des systèmes et moyens de paiements,
- Celui de la comptabilité, des obligations déclaratives et de la fiscalité.

On peut dire que le projet de basculement à l'euro a été conduit de manière industrielle. l'A.F.E.C.E.I a eu une mission de pilotage. Cela a consisté à:

- Coordonner des maîtrises d'ouvrage,
- Définir des objectifs à atteindre;
- Elaborer des cahiers des charges pour ces trois projets,
- Représenter les orientations à l'approbation des grandes instances de la profession bancaire.

Ces préparatifs ont mobilisé plus de 300 personnes réunies au sein de plus de 16 groupes de travail et représentant la plus grande partie des établissements de crédit français. mais également les établissements de crédit étrangers implantés en France.

Les choix qui ont été faits permettent aujourd'hui d'identifier les aménagements à apporter au système d'information et d'organisation. Chaque établissement dispose des éléments pour définir son programme PERT, pour assurer dans les meilleures conditions de sécurité le basculement à la monnaie unique.

La place financière vient de publier deux documents :

- Le schéma de place bancaire et financier qui a été élaboré par la Banque de France en étroite collaboration avec le monde des établissements de crédit,
- Les cahiers des charges qui définissent les modalités détaillées pratiques de ce passage. (classeur de 1100 pages)

Cela montre le travail extrêmement important qui a été réalisé. Je souligne que ce travail est, je crois, aujourd'hui le plus important parmi les travaux réalisés par nos confrères dans les différents Etats membres. Certaines autres associations bancaires européennes ont sorti des cahiers des charges. Les Allemands ont par exemple un très gros cahier des charges, mais il se contente de poser les questions sans apporter les réponses.

Quelques exemples peuvent être donnés; dans le domaine des marchés de capitaux dès le 1er janvier 1999, la place financière a décidé:

- le basculement à l'euro des cotations sur le marché interbancaire des devises,
- le basculement à l'euro des marchés obligataires,
- le basculement simultané de l'ensemble des marchés des actions (réglement mensuel, comptant, de gré à gré)

Tout le monde a bien noté que le 1er janvier 1999 ne pouvant pas être un jour opérationnel, le basculement se fera le 4 janvier 1999 et, parmi les réponses aux questions qui se posent et que l'on trouve dans ce cahier des charges, il est dit que les trois jours chômés du 1er, 2 et 3, pourraient ne pas l'être pour permettre d'effectuer, ce basculement le 4 janvier 1999. Pour le basculement des marchés de capitaux, véritablement une opération de big bang par opposition à l'autre phase de 2002 qui devrait être plus progressive.

Il ne faut pas s'imaginer que le basculement des marchés de capitaux ne concerne qu'une partie infime des acteurs. Je crois que cela concerne tous les acteurs, de l'entreprise aux particuliers en tant qu'actionnaires d'une entreprise, et cela veut dire qu'une masse extrêmement importante de capitaux sera convertie. Je crois que la perception que le grand public a de ce basculement n'est peut-être pas juste aujourd'hui, car il n'est pas encore conscient du tout de ce que cela représente ni de tous les travaux qui restent à réaliser par le monde bancaire essentiellement.

- Séminaire Finances Méditerranée - la Méditerranée et l'euro - le 14 mars 1997 -

- Retranscription bleu marine - le 10 avril 1997 -

2 - Systèmes et moyens de paiement :

-A - Début 1999, les systèmes de paiement de gros montants (Système Net Protégé-SNI), Transfert Banque de France (TBF) traiteront les transactions financières en euros. Les divers intervenants sur ces marchés pourront exécuter leurs opérations en euros/

Le système TBF constituera pour la France le point d'accès à TARGET qui est le système européen de transfert express automatisé à règlement brut en temps réel.

Ceci est très important, car le système TARGET qui fonctionnera exclusivement en euros dès le 1er janvier 1999 permettra l'exécution et l'acheminement des paiements de montant élevé nécessaires à la transmission efficace de la politique monétaire unique et à l'existence d'un marché monétaire unifié de l'euro.

Pour le règlement des opérations commerciales, notamment internationales, les entreprises disposeront de l'ensemble des moyens de paiement (virements, lettres de change, chèques..) en euros.

Dans le secteur des marchés, est-ce utile de souligner que l'ensemble des systèmes de règlement-livraison de titres(gros et détail) fonctionneront en euros dès le début de 1999? Il en sera de même pour les Chambres de Compensation qui adopteront l'euro comme monnaie de règlement.

Enfin, les relations entre la Banque de France et les établissements de crédit seront effectués en euros dès le 1er janvier 1999.

-B La profession bancaire ne prévoit la mise en oeuvre généralisée des moyens de paiement à destination ou émis par le grand public qu'à la fin de la période de transition. En conséquence, dans un premier temps, les échanges des opérations (avis de prélèvement, virement, effet de commerce..) au travers du Système Interbancaire de Télécompensation (SIT) seront effectués exclusivement en francs. Les opérations libellées en euros par les clients seront transmises au SIT en francs après conversion par la banque du remettant.

Ultérieurement, quand le volume des opérations en euros le justifiera, et après décision de place, les échanges se feront en euros.

Quant aux chèques, il a été décidé la création d'une formule spécifique en euro, dont les modalités seront définies au cours de l'année 1997.

On voit que pendant la période de transition, le secteur bancaire aura un rôle très important. Il assurera l'interface entre les flux en francs et ceux en euros par la mise en place des convertisseurs.

- Séminaire Finances Méditerranée - la Méditerranée et l'euro - le 14 mars 1997 -

- Retranscription bleu marine - le 10 avril 1997 -

3- Comptabilité, Obligations Déclaratives et Fiscalité :

Les établissements bancaires sont depuis des mois au coeur du dispositif du passage à l'euro. ils ont donc engagé de nombreux coûts qui bénéficieront à l'ensemble de la collectivité nationale.

Ils seront suffisamment importants pour ce groupe (après concertation avec les instances chargées de la réglementation comptable) propose les principes comptables les plus adaptés au traitement de ces coûts ainsi que les conditions d'application de ces principes.

D'autres experts de ce groupe se sont penchés sur les questions soulevées par l'adaptation de la collecte de données statistiques destinées aux autorités, la Commission bancaire tout particulièrement, aux besoins de la Banque Centrale Européenne dans le cadre de la conduite de la politique monétaire.

*

La sortie des rapports est une première et grande étape. Il s'agit maintenant de mettre en oeuvre ces recommandations pour assurer le basculement dans chaque établissement et dans les différents organismes interbancaires.

Au Niveau de la Place, il est indispensable qu'une coordination soit maintenue pour les travaux sur les marchés de capitaux, il est nécessaire d'assurer un suivi très précis dans la mesure où le basculement sera fait sous la forme d'un «big bang ». Cela signifie que des contrôles seront mis en place pour vérifier que tout le monde marche au même rythme.

La place bancaire s'est organisée, mais d'autres structures ont été mises en place sur les conséquences du passage à l'euro.

1- La mission interministérielle de préparation des administrations publiques à l'euro : son objectif est de sensibiliser les ministères et de coordonner les travaux de passage à l'euro entre les différentes administrations publiques et les administrations des Etats-membres.

2- Le Président du Comité Consultatif a été chargé de mener une mission exploratrice sur l'introduction de la monnaie unique auprès des clientèles bancaires. Cette instance paritaire au sein du Conseil National du Crédit et du Titre est un lieu de réflexion et de propositions entre les représentants des associations de consommateurs et des établissements de crédit.

3- Le Ministre des PME, de l'artisanat et du commerce a chargé M. MENTRE de mener une réflexion, en réunissant les représentants des nombreux secteurs sur les problèmes posés par le passage à la monnaie unique.

4- Le Directeur du Trésor a demandé à MM Pierre SIMON, Directeur Général de l'AFECEI, et Jacques CREYSSEL, Directeur Général du CNPF, de présider un groupe de travail chargé d'examiner l'ensemble des problèmes posés aux entreprises sur la monnaie unique.

Le groupe de travail a fait des propositions qui peuvent être regroupées autour de trois grandes orientations :

. créer les conditions d'un passage progressif et à moindre coût, des entreprises à l'euro pendant la période transition. Par exemple, il a proposé la modification de l'article 16 du code de commerce qui précise que les comptabilités doivent être tenues en francs;

. veiller aux conséquences de l'introduction de l'euro sur les relations entre les entreprises et leurs partenaires. Parmi les recommandations faites, je citerai la continuité de la chaîne de facturation;

. donner dès maintenant aux entreprises une vision globale de l'ensemble de l'environnement juridique, fiscal et social du passage à l'euro. Cela concerne essentiellement le traitement des charges liées à l'euro

*

* *

- Séminaire Finances Méditerranée - la Méditerranée et l'euro - le 14 mars 1997 -

- Retranscription bleu marine - le 10 avril 1997 -

Chantier sans précédent, la Place bancaire se donne les moyens de le mener à bien.

L'objectif de ces préparations est de donner une plate-forme commune pour que le monde bancaire et financier avance au même pas, du fait des imbrications très nombreuses entre tous les acteurs et les systèmes interbancaires.

Mais ce schéma de place fondé sur des choix pris ensemble repose également sur la souplesse de façon à répondre aux demandes de la clientèle, demandes inconnues aujourd'hui, alors qu'il faut se préparer.

Sur un plan général, l'introduction de la monnaie unique rendra le marché unique encore plus réel qu'il est. Il est évident, qu'au niveau bancaire, la concurrence sera plus vive. Il en sera ainsi des services tournés vers la gestion financière et les marchés de capitaux. Mais cette ouverture peut être synonyme d'opportunités réelles :

- . par exemple, pour la gestion de l'épargne au travers de la gestion collective qui est la plus importante et l'une des plus performantes d'Europe. Il faudra attirer les investisseurs et offrir des services en dehors des « frontières » grâce aux possibilités de la vente à distance; il faudra également valoriser notre monétique déjà très efficace et bon marché pour le commerce;
- . enfin, l'euro devrait être plus utilisé dans les transactions internationales au détriment du dollar.

La place bancaire française se prépare à relever ces défis.

*

* *

Pour conclure, j'oserais une boutade qui illustre les difficultés auxquelles tous les acteurs seront confrontés et les banques en tout premier lieu.

En 1999:

- il y aura une monnaie unique;
- elle n'existera pas matériellement;
- il y en aura «deux » qui coexisteront car l'euro et le franc seront deux expressions d'une même monnaie.

Monsieur LEBEGUE

Le Conseil Européen de Madrid a posé une règle d'or qui s'impose à chacun d'entre nous, ni interdiction, ni obligation. Nul ne peut obliger à utiliser l'euro entre 1999 et 2002; nul ne peut interdire à un agent économique d'utiliser l'euro dans la même période.

Donc, si nos clients, les particuliers, les commerçants, les professions libérales, si tel ou tel de nos clients nous demande à partir de 1999 «J'aimerais avoir un compte en euro chez vous, je souhaiterais que vous placiez une partie de mon épargne en produits euro » et pourquoi pas « je souhaiterais dès maintenant pour un crédit à moyen terme que vous me proposiez un crédit en euro », nous faisons un métier de commerçant; bien évidemment nous devons nous mettre, c'est la philosophie qui est la mienne, celle de la Banque Nationale de Paris, nous devons nous mettre en situation de répondre aux demandes de la clientèle, de toute la clientèle, de produits et de services en euro dès 1999.

On ne sait pas quelle sera l'importance, de cette demande, peut-être sera-t-elle très faible. On ne sait pas non plus ce que vont faire les concurrents, et notamment les banques étrangères. Mais la chose que je sais en tout cas, en tant que commerçant, c'est que je ne prendrai pas le risque de dire à un client « Monsieur, je suis désolé nous ne sommes pas prêts à vous proposer des comptes en euro, on sera prêt en 2002, vous pouvez revenir nous revoir en 2002. Si vous êtes très pressé, vous traversez la rue, et en face il y aura une banque qui sera prête ». Nous ne prendrons pas ce risque, et je pense qu'aucune banque ne peut le prendre.

- Séminaire Finances Méditerranée - la Méditerranée et l'euro - le 14 mars 1997 -

- Retranscription bleu marine - le 10 avril 1997 -

Cela veut dire que même dans ces métiers là, ceux de la banque de détail, nous devons être techniquement prêts à proposer des produits, des services en euro au grand public, à notre clientèle de particuliers si elle nous le demande.

En ce qui concerne l'aspect informatique des choses, je résume, dans une banque de la taille de la Banque Nationale de Paris, combien y a-t-il de programmes informatiques, d'applications informatiques différentes ? 64 mille ! Combien de ces applications sont impactées par le changement de monnaie à partir de 1999 ? 64 mille ! Il n'y a pas un programme, une application informatique qui ne soit pas concerné par le changement d'unité de compte pour une raison très simple. Vous imaginez aisément que la banque est une industrie qui collecte et stocke, traite de l'information, notre matière première est l'information. L'unité dans laquelle cette information, ces transactions circulent, c'est la matière quotidienne sur laquelle est effectué le travail des banques. Donc, nous devons convertir tous nos systèmes informatiques avec la difficulté qu'il y a deux étapes : entre 1999 et 2002, ils doivent être capables d'accueillir et de traiter alternativement des flux en franc ou des flux en euro, et à partir de 2002 les systèmes informatiques quittent le franc et glissent vers l'euro.

Si j'ajoute qu'au milieu de cette période, il y a l'an 2000 qui nous oblige à changer dans tous les programmes informatiques les deux premiers chiffres, cela aussi à un impact sur la totalité des programmes informatiques des entreprises. On va essayer de conduire cette opération en une fois, en traitant à la fois l'euro et l'an 2000.

En termes de délais, pour être prêts le 1er janvier 1999, si certains d'entre vous pratiquent un peu l'informatique, ils le savent, on a besoin d'une période de test, une marge de sécurité de l'ordre de six mois. Donc, le compte à rebours nous conduit à dire qu'au 1er juillet 1998 il faut que toute l'adaptation de nos systèmes informatiques soit prête pour réaliser les développements, les adaptations programme par programme. Il faut aux informaticiens un an, donc la dead-line est le 30 juin 1997. En termes de cahiers des charges, pour l'informatique il faut qu'en ce qui concerne les adaptations des nouveaux produits, soient prêtes en forme de cahier des charges le 30 juin 1997, c'est-à-dire dans trois mois.

Je vous dis cela parce que la semaine dernière nous réunissions des responsables de la Banque Nationale de Paris pour parler de l'euro, et j'ai vraiment allumé une lumière rouge pour beaucoup d'entre eux en leur disant « Où en êtes-vous avec l'informatique ? Attention, si vous n'êtes pas prêts dans trois ou quatre mois, vous n'allez pas pouvoir travailler en euro le 4 janvier 1999. Nous sommes en flux très tendu ».

Je vais maintenant dire un mot des conséquences, des impacts de l'euro pour les banques. Je résume : il y a des moins et des plus. Il y a des dépenses certaines, des recettes certaines; il y a des opportunités, et comme toutes opportunités il faut les saisir, elles sont aléatoires mais l'euro, c'est d'abord pour les banques des dépenses supplémentaires :

- Dépenses d'informatique,
- Dépenses de formation des personnels,
- Dépenses commerciales pour adapter les produits, informer les clients, répondre à toutes les demandes des clients.

Ce sont d'abord des dépenses et l'euro se sont ensuite des pertes de recettes pour les banques. Nous allons d'abord perdre des recettes de change, par exemple aujourd'hui la Banque Nationale de Paris a une grosse activité sur le change franc/deutsche mark, cette activité va disparaître. Nous allons donc perdre des recettes. Il va sans doute y avoir, c'est d'ailleurs un des objectifs du marché unique et de la monnaie unique, une intensification de la concurrence dans tous les métiers de la banque et des finances, c'est-à-dire une pression sur les marges bancaires, une pression sur le prix des services bancaires.

- Séminaire Finances Méditerranée - la Méditerranée et l'euro - le 14 mars 1997 -

- Retranscription bleu marine - le 10 avril 1997 -

C'est un point sur lequel les banques françaises paradoxalement sont plus sereines que d'autres, parce que pour l'instant la situation est très simple, les banques françaises sont celles qui ont une marge sur le crédit dans les activités de banques de détail, la marge la plus basse en Europe. Les banques françaises sont celles qui ont les prix des services, notamment la facturation, qui sont les plus bas en Europe. Donc, la concurrence sera plus intense.

Les opportunités, nous en identifions trois principalement :

1) La monnaie unique nous permettra d'élargir notre fonds de commerce. Elle nous permettra d'élargir le nombre de clients auquel on peut vendre nos produits, nos services. La monnaie unique, c'est la disparition du risque de change. Donc, prenons par exemple un produit d'épargne que nous vendons aujourd'hui en France, on a beaucoup de difficultés à le vendre en Europe. Le risque de change disparaissant, cela veut dire pour que les banques qui sont des banques européennes, qui opèrent à l'échelle de l'Europe, l'euro ouvre la perspective de prospecter, de trouver des clients nouveaux ailleurs que chez nous, en Europe. C'est un élargissement du fonds de commerce.

2) L'effet des flux :

Là, il y a un débat entre les économistes et les banquiers. Prenons le marché des obligations, demain vous allez avoir un grand marché avec des titres d'états en euro. Est-ce que ce marché de l'euro sera plus ou moins que l'addition des différents marchés nationaux aujourd'hui ? Je n'entre pas dans le débat, je vous donne ma conviction que les marchés de l'euro seront plus larges que l'addition des différents marchés nationaux. Pour une raison simple que tous les professionnels connaissent : quand on a un grand marché, il y a plus d'activités, elles attirent les investisseurs. On peut donc espérer de l'euro une augmentation de la taille de nos marchés, et donc des opportunités de recettes supplémentaires dans les banques.

L'euro va nous permettre aussi de réduire un certain nombre de coûts. Si je prends l'exemple de la Banque Nationale de Paris nous avons 15 salles de marchés en Europe. Aujourd'hui, chacune de ces salles de marchés a son propre système de suivi des étapes, parce que nous travaillons dans 15 monnaies. A partir du moment où nous travaillerons sur une seule monnaie, nous réduirons les coûts.

Un mot sur le budget. On estime qu'en termes d'investissement, le passage à l'euro pour l'ensemble des banques françaises a un coût, sur toute la période, compris entre 15 et 20 milliards de francs. Nous, nous sommes à 1,450 milliard de francs, ce qui correspond à peu près à la part de marchés de la Banque Nationale de Paris, étalée sur la période 1997, ces coûts c'est :

- de l'informatique pour 45%,
- des dépenses commerciales pour adapter nos produits, nos contrats, notre communication pour 30%,
- des dépenses de type administratif : les relations avec la Banque de France, etc... pour 11%,
- des dépenses de formation pour 13%,

La formation est essentielle, à la Banque Nationale de Paris, il y a 55 mille salariés; 55 mille seront formés à l'euro.

Voilà notre plan de communication à titre d'exemple, je ne veux pas faire la publicité de la Banque Nationale de Paris ici. Nous venons d'éditer une brochure pour les grands clients «Questions réponses sur l'euro». Nous éditons une lettre mensuelle diffusée dans le monde entier concernant l'euro. Nous organisons des colloques, on a commencé par les entreprises, les institutionnels, pour regarder tous les problèmes avec nos clients et les aider à se former. Nous avons une série de brochures de présentation à l'étranger, actuellement en Asie. Enfin, nous avons lancé en janvier nos séminaires de formation pour les collaborateurs de la banque.

- Séminaire Finances Méditerranée - la Méditerranée et l'euro - le 14 mars 1997 -

- Retranscription bleu marine - le 10 avril 1997 -

Je termine tout de même, par dix secondes de publicité pour la Banque Nationale de Paris ! Nous estimons, si je vous disais le contraire vous seriez surpris évidemment, que nous sommes bien placés dans cette préparation de l'euro pour plusieurs raisons :

- La Banque Nationale de Paris est très présente dans l'Union Européenne. Nous sommes installés dans onze des quinze pays de l'Union, nous sommes également en Suisse, et dans six pays de l'Europe de l'Est avec un partenaire allemand.

- Nous avons noué il y a dix ans un partenariat avec la deuxième banque allemande, et nous sommes en train de préparer une offre commune en euro pour nos clients et éventuellement pour des non-clients européens à qui nous proposerons ces services communs.

Je me suis permis d'ajouter une petite signature qui n'engage que moi. Nous avons l'ambition d'être la plus européenne des banques françaises, en tout cas en termes de préparation à l'euro. Nous avons démarré très tôt et nous sommes animés de beaucoup d'enthousiasme et de volonté pour être au rendez-vous dès 1999. Pardon d'avoir été un peu long dans cette présentation.

Est-ce que je pourrais demander Monsieur HANNE qui est ici, Président du Comité Régional des banques A.F.B, de nous dire comment s'organise la préparation collective des banques dans la région Provence, Côte d'Azur.

Monsieur HANNE

Je vous remercie. D'abord, je donnerai un éclairage régional sur vos propos. Les flux intra-communautaires que nous gérons représentent actuellement 60% de nos activités et des salles de marchés régionales, donc l'impact sur nos comptes d'exploitation va être très sensible quand nous traiterons uniquement de l'euro.

Bien évidemment, nos établissements en région P.A.C.A. sont très concernés dans la phase informative actuellement, information à l'intérieur de nos établissements, mais aussi à l'extérieur. La plupart d'entre nous avons nommé un Monsieur ou des Messieurs euro, en général on en trouve dans chaque département. Nous sommes associés dans le comité de pilotage que préside Monsieur le Trésorier Payeur Général ici au niveau du département des Bouches du Rhône et de la région P.A.C.A.. Nos confrères le seront également dans les autres régions. De plus, nous participons également déjà depuis un certain nombre de mois à des colloques que nous organisons soit au nom de nos propres établissements, soit en participation avec des collectivités, des unions patronales ou des Chambre de Commerce et d'Industrie.

Ce que je peux dire des premières réunions auxquelles j'ai pu participer, c'est que nos clients, les entreprises régionales de toutes tailles, un peu à l'image de votre exemple de tout à l'heure, sont pour l'instant très peu mobilisés sur toutes les infrastructures qu'il va falloir également changer chez eux, à commencer par l'unité de facturation, la documentation interne. On ressent exactement comme vous le disiez, la nécessité de les entraîner à accélérer le processus.

Une autre préoccupation qui est purement bancaire, que je veux évoquer à cette occasion est que nous allons demain nous trouver confrontés au vent de la concurrence internationale. Vous avez évoqué, Monsieur Lebègue, les effets sur nos marges. J'espère que nous trouverons entre temps le moyen de résoudre ce vieux problème qui est très français, où nous ne faisons pas payer les prestations que nous fournissons à nos clients, notamment le chèque gratuit, qui a une contrepartie toujours politiquement difficile à rénover, à faire sauter, c'est la non-rémunération des dépôts. Il faudra que nous ayons une réponse avant le 1er janvier 1999, j'espère que nous l'aurons trouvée.... C'est ma conclusion.

Intervenant

- Séminaire Finances Méditerranée - la Méditerranée et l'euro - le 14 mars 1997 -

- Retranscription bleu marine - le 10 avril 1997 -

Je voudrais tout d'abord remercier les présentateurs de cette matinée, aussi bien Monsieur Lebègue, Monsieur de la Vieuville et Monsieur Stemitsiotis pour la clarté, la précision des exposés qui ont été certainement très profitables. Cependant, je voudrais poser quelques questions de mise au point très légère.

Il est certain dans notre compréhension que le 1er janvier 1999 les pays qui auront adhéré à l'euro verront le statut de leur monnaie, particulièrement le deutsche mark et le franc français, passer carrément au statut de monnaies divisionnaires de l'euro. C'est-à-dire que, comme pour l'opération ancien franc-nouveau franc, la période 1999/2001 est une période de remplacement uniquement matériel d'une monnaie par une autre, si j'ai bien compris.

Pourquoi je pose cette question ? C'est parce que parfois des indications nous montrent que c'est le contraire. Par exemple, les problèmes liés aux clients qui demandent la tenue de leurs comptes en euro, les marchés en euro, les placements en euro, je pense que pour ces monnaies là, cela n'a plus de sens, c'est un problème seulement arithmétique, placements en franc ou en euro, c'est la même chose. Donc, les S.I.C.A.V. en franc s'appelleraient des S.I.C.A.V. en euro et c'est terminé.

La seule monnaie cotée qui fait l'objet de spéculations, c'est l'euro, le franc n'étant qu'un problème arithmétique, c'est comme une monnaie divisionnaire, comme le centime par rapport au franc. Il y a certaines comptabilités ou certaines personnes qui s'expriment encore maintenant en centimes, cela ne veut pas dire qu'ils ont leur propre monnaie.

C'est une précision à faire, il est clair d'après les exposés, que pour les monnaies des pays qui auront adhéré en 1999 c'est terminé, ce sont des monnaies divisionnaires. Donc, à mon avis ce n'est pas un crime de continuer à tenir un compte en franc, puisqu'il suffit de prendre n'importe quel chiffre, une règle de calcul et de passer avec un calcul à l'euro, cela n'a plus d'autre sens.

Deuxième précision à apporter : il a été dit qu'à partir du 4 janvier 1999, les marchés des changes n'interviendront plus qu'en euro, avec dollar par exemple. Il faut préciser « pour les pays qui auront adhéré à l'euro ». Sur le marché des changes, il reste encore la lire italienne, éventuellement si elle n'entre pas, la peseta espagnole, tout cela, et c'est d'ailleurs un peu dommage, parce que ce ne sera pas aussi simple et aussi rapide qu'on pourrait le souhaiter.

Une autre petite précision : quand on parle de la période 1999/2002, je crois que c'est beaucoup plus 1999/2001, puisqu'à partir du 1er janvier 2002 c'est la deuxième phase, donc la disparition des monnaies divisionnaires de l'euro, le franc, etc... Donc, c'est 1999 jusqu'au 31 décembre 2001. C'est un petit détail.

Je voudrais enfin dire que la démarche choisie par les pays européens est très enrichissante. Elle permet d'éviter des blocages en ménageant certaine souplesse, tels que les ensembles des règles communautaires obligatoires. Il n'est pas nécessaire que tout le monde entre tout de suite, parce que cela aurait fait un blocage terrible. Il est de l'intérêt des pays, ils s'en rendront compte après la première phase, de rattraper rapidement.

- Séminaire Finances Méditerranée - la Méditerranée et l'euro - le 14 mars 1997 -

- Retranscription bleu marine - le 10 avril 1997 -

Monsieur LEBEGUE

J'aurais une remarque à faire sur ce que vous venez de dire : juridiquement le franc ou le deutsche mark seront une expression nationale de l'euro, mais non divisionnaire. Ce n'est pas une division de l'euro, c'est une expression nationale distincte en relation avec l'euro, mais non divisionnaire ou non décimale. Ceci est de l'ordre de l'argutie à la fois juridique et littéraire.

Monsieur Gilles de la VIEUVILLE

Pour répondre à Monsieur le Ministre, je voudrais dire que votre préoccupation concernant ces deux expressions différentes d'une même monnaie, les banques l'ont bien prise en considération. C'est-à-dire que si vous émettez un chèque en euro à partir du 1er janvier 1999 jusqu'au 31 décembre 2001 et que vous avez un compte en franc, cela n'a aucune incidence, du fait de la fongibilité qui est au coeur même de ce problème: les banques, par le système des convertisseurs, traduiront en fin de compte dans la monnaie de votre compte la monnaie d'origine de l'opération. Tout le système repose là-dessus.

Intervenant

Vous nous avez dit que la Banque Nationale de Paris offrirait des produits en euro aux particuliers s'ils le demandaient, mais la question est la suivante : quel serait l'avantage pour un particulier d'avoir des produits en euro dès 1999 ?

Monsieur LEBEGUE

Dans la gamme des produits, on peut imaginer beaucoup de choses :

1) Le produit de base est le compte courant, le compte bancaire. Il me paraît très probable que le 4 janvier 1999 les banques françaises offriront des comptes courants en euro rémunérés. Je ne sais pas dans quelles conditions, mais rémunérés. Cela me paraît très probable, parce que c'est le système qui existe partout ailleurs en Europe et rien n'empêche une banque étrangère d'offrir en France, à partir de 1999 un compte en euro rémunéré. On va le faire.

Il y a un point qui va venir dans la discussion, dans la concertation, si nos comptes courants, nos dépôts à vue en franc qui demeureront seront eux rémunérés ou non, je ne sais pas. Il peut y avoir là un première demande d'intérêt ou d'attraction pour un client de banque.

2) Dans le domaine de la gestion de l'épargne sous toutes ses formes, et notamment de l'épargne collective, quand vous regardez la manière dont les Français investissent aujourd'hui leur épargne, elle est investie à 90% en franc, en actif franc français. C'est logique puisque leurs revenus, leur niveau de vie s'apprécient en franc français. A partir du moment où on a une monnaie unique à l'échelle de l'Europe, on peut penser que pour leur épargne les Français vont regarder ailleurs en Europe les produits d'épargne qui existent, qui leur sont proposés et qui leur permettent d'investir dans des actions de sociétés en Allemagne, aux Pays Bas, dans des obligations du Trésor allemand, dans de l'immobilier en Belgique, ou après demain en Italie, tout cela sans aucun risque de change. L'horizon du placement, l'horizon de l'investissement changent pour l'épargnant français, et il peut souhaiter en profiter.

Aujourd'hui neuf clients sur dix de la Banque Nationale de Paris détiennent un portefeuille d'actions françaises, et exclusivement d'actions françaises. Demain, avec l'euro ils peuvent souhaiter s'intéresser davantage à la Bourse de Francfort et à la Bourse de Londres. Ils peuvent donc attendre de leurs banques, de leurs intermédiaires financiers, qu'ils leur offrent des produits nouveaux, des produits européens, des produits en euro, plus larges, plus diversifiés.

Voilà deux exemples. Je pourrais en donner d'autres dans le domaine du crédit, dans le domaine de la banque comme dans le domaine de l'industrie ou des services; la demande est importante, mais l'offre fait en grande

- Séminaire Finances Méditerranée - la Méditerranée et l'euro - le 14 mars 1997 -

- Retranscription bleu marine - le 10 avril 1997 -

partie la demande. Donc, la question c'est : comment les banques européennes, dans ce marché unique, avec cette monnaie unique, vont-elles jouer le coup pour tirer avantage de ce marché unique et de cette monnaie unique ?

Chacune d'entre elles utilisera ses meilleurs savoir-faire, sa meilleure offre. Il y aura un phénomène de stimulation dans l'offre bancaire, d'innovation de produits à l'échelle du marché européen, j'en suis convaincu.

Je ne vous en dirai pas plus parce que je n'ai pas des idées complètement claires là-dessus. Je ne sais pas ce que seront cette demande et cette offre bancaires en euro, et d'autre part les quelques idées que j'ai, je ne vais pas vous les donner là, parce que c'est un secret de fabrication. On est en train de fabriquer cela dans nos usines de marketing ! Mais je suis sûr qu'il va se passer des choses.

Monsieur WATINE

Je crois quand même que l'épargnant sera très tenté d'avoir une unité de compte en euro.

Je ne sais pas ce que fait la Banque Nationale de Paris, mais pour montrer que les banques croient à l'euro, j'ai regardé mon relevé de compte. Les soldes de tous mes comptes sont d'ores et déjà libellés en franc et en euro, pas les opérations une à une mais les soldes par exemple en ce qui concerne mon plan d'épargne logement et depuis ce mois-ci.

Intervenant

Je ne te demande pas le nom de ta banque, mais il est clair que tu n'as pas tes comptes à la Trésorerie Générale.

Monsieur WATINE

A la Trésorerie Générale, ce sera le 1er janvier.2002.. Non, j'ai mon compte principal à la Trésorerie Générale quand même. Pour les autres, il y a une colonne euro en disant « si l'euro a la valeur de l'écu d'aujourd'hui, à 6,51 francs, ça donnerait cela », ils sont prudents. Mais c'est quand même très, très significatif.

Je crois qu'effectivement il faut faire la distinction entre l'épargnant vous avez particulièrement insisté sur ce côté là, et le grand public qui n'est pas obligatoirement l'épargnant. Je crois que la question qui a été posée par Monsieur tout à l'heure concernait plus particulièrement ce grand public à cause de l'introduction de la monnaie fiduciaire à partir du 1er janvier 2002 au plus tard.

Il ne faut oublier que, pour l'instant, la préconisation qui est faite dans le cadre des travaux au C.N.P.F. bancaire, c'est de conserver les bulletins de salaires en francs, ou de laisser la liberté pour éviter qu'il y ait cette opération extrêmement compliquée à faire au début de l'année 2002. Je crois que ce sont des faits tangibles qui pourraient ne pas inciter le grand public à adhérer aussi facilement à l'utilisation de moyens de paiement en euro.

C'est une réserve que je me permets de faire par rapport à la critique que vous avez exprimée tout à l'heure.

Intervention

Dans la mesure où il n'y a plus de risques de change aussi bien en euro, qu'en franc français ou en deutsche mark, ce sera pareil à la limite. Les O.P.C.V.M. je prends cet exemple, pourront être en euro et à côté en franc français.

Monsieur LEBEGUE

Prenons un exemple dans un autre domaine : il y a chaque année 10 millions de résidents de l'Union Européenne non français qui visitent la France, 10 millions. Ici vous connaissez bien le problème, vous en accueillez une bonne partie avec nous Parisiens. Est-ce que le fait d'avoir l'euro, de pouvoir utiliser l'euro dès 1999, ne va pas changer un certain nombre de choses dans le comportement de ces voyageurs, de ces touristes ?

Moi, si j'étais commerçant dans la région de Nice je me poserais la question dès aujourd'hui. Il me paraît évident que dans l'utilisation des moyens de paiement, dans le service de proximité qu'ils attendront d'une manière ou d'une autre de nos agences de banque, en France, il se passera des choses qui sont simplement des commodités de la vie quotidienne que l'on attend de sa banque ou de son commerçant. A mon avis il y a un déclic, le fait d'utiliser la même unité monétaire peut changer assez vite un certain nombre de comportements au quotidien.

Intervenant

Je voudrais poser trois questions si vous le permettez. Tout à l'heure, on a parlé du coût de l'opération pour le système bancaire français qui est entre 15 et 20 milliards de francs. Ma question est de savoir comment ces dépenses, qui sont très importantes, seront traitées d'un point de vue comptable et financier ? C'est une première question.

La deuxième question est la suivante : on a parlé parmi les moins que vous avez évoqués tout à l'heure, Monsieur Lebegue, des pertes sur gains de change concernant le franc et le deutsche mark, le franc français et le franc belge, etc... A t-on estimé cette perte de change pour l'ensemble du système bancaire français ?

La dernière question concerne ce que vous avez abordé, le correspondant-banking, pour les banques françaises bien entendu, il y aura un correspondant-banking propre aux pays in et une attitude un peu différente par rapport aux pays out. Quelles seraient les répercussions de ce changement du métier de correspondant-banking, mais cette fois-ci pour les pays de la rive Sud de la Méditerranée, si vous avez déjà réfléchi à cette question ?

Monsieur LEBEGUE

Sur votre premier point, ce que la plupart des banques françaises sont en train de faire, c'est de provisionner leurs investissements liés à l'euro, du moins la part que la comptabilité nous autorise à provisionner, c'est-à-dire tout ce qui n'est pas dépenses courantes de l'exercice. On ne peut pas provisionner des dépenses de formation ou de communication, mais on peut provisionner toute la partie informatique, logiciels, équipements du programme.

C'est ce que nous commençons à faire: la Société Générale a fait une provision de 500 millions dans ses comptes 1996, et la Banque Nationale de Paris de 600 millions. C'est une provision déductible fiscalement, c'est une manière d'alléger le coût définitif pour nos banques, nos entreprises, que de les provisionner, de les rendre déductibles comme on le fait, mais pour le reste il faudra passer cela dans nos charges annuelles au fur et à mesure des dépenses et des amortissements pour ce qui est du matériel ou des logiciels.

En ce qui concerne la perte de recettes sur le change, je ne pourrai pas vous donner de chiffres pour la place, mais vous pouvez considérer que nous allons perdre mécaniquement de l'ordre de 30% de nos recettes de change. Je ne vais pas vous dire ce que cela représente pour la Banque Nationale de Paris parce que ce sont des chiffres que l'on ne publie pas, mais pour les grandes banques, je ne tiens pas compte de ce que l'on peut gagner dans un marché de l'euro élargi, ce sont plusieurs centaines de millions de francs en brut.

Sur le correspondant-banking, on pourra y revenir cet après-midi, parce qu'à mon avis c'est un aspect très important de l'impact financier dans la relation entre les pays de l'Union Européenne et les pays de la Méditerranée. Comment le commerce extérieur entre ces pays, entre ces deux zones, se fera-t-il, compte-tenu de l'apparition de l'euro ? Je crois que ce serait intéressant que l'on parle de ces questions avec des financiers marocains, tunisiens, algériens, pour voir comment ils anticipent les choses. On peut y revenir cet après-midi.

- Séminaire Finances Méditerranée - la Méditerranée et l'euro - le 14 mars 1997 -

- Retranscription bleu marine - le 10 avril 1997 -

Nous allons interrompre nos débats pour aller déjeuner à l'invitation du Conseil Général. Nous reprendrons nos travaux à 14H.45.

- Séminaire Finances Méditerranée - la Méditerranée et l'euro - le 14 mars 1997 -

- Retranscription bleu marine - le 10 avril 1997 -

-3-

-L'EFFET EURO SUR LES RELATIONS FINANCIERES

MEDITERRANEENNES

- Séminaire Finances Méditerranée - la Méditerranée et l'euro - le 14 mars 1997 -

- Retranscription bleu marine - le 10 avril 1997 -

Monsieur LEBEGUE

Merci beaucoup, c'est une initiative très intéressante, je crois.

Nous allons maintenant aborder le sujet de l'euro sous un angle complémentaire des précédents, celui de l'impact de l'euro sur les relations financières euro-méditerranéenne. Je crois que c'est Monsieur Ben Hamad qui va nous faire l'introduction du débat.

Monsieur BENHMADE

Merci beaucoup. Messieurs les Ministres, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, c'est pour moi un réel plaisir de prendre la parole devant votre honorable assistance pour introduire ce volet de l'impact de l'euro sur les relations financières méditerranéennes. La séance de ce matin a été réservée aux aspects où la réflexion est à mon avis suffisamment avancée. Me revient la lourde charge d'introduire l'aspect du séminaire où la réflexion est au stade embryonnaire en espérant contribuer très modestement à poser quelques jalons de cette réflexion.

Je me permettrais d'aborder cette réflexion autour de trois grands axes :

- Les pays de la rive Sud de la Méditerranée sont interpellés,
- Pourquoi ces pays doivent-ils se préoccuper de l'avènement de l'euro ?
- Dans une troisième partie je poserai quelques questions concernant l'influence de l'introduction de l'euro sur l'activité bancaire des banques du Sud de la Méditerranée.

1) Les pays de la rive Sud de la Méditerranée sont interpellés :

L'évolution de l'Union Economique vers la monnaie unique et la mise en place d'une immense zone euro, interpellent directement les pays de la rive Sud de la Méditerranée; d'abord parce que ces économies sont d'ores et déjà arrimées à l'économie européenne par les échanges, les investissements et l'aide financière. A titre d'exemple, seulement pour les chiffres que je connais, l'Union Européenne est pour le Maroc le premier client, les échanges du Maroc avec la Communauté Européenne représentent, suivant les années, entre 60% et 65% du total de ses exportations vers l'Union Européenne. L'Union Européenne est également le premier fournisseur du Maroc, le premier investisseur, et également le premier pourvoyeur de touristes. C'est certainement le cas également de l'ensemble des pays du Sud de la Méditerranée, je pense en particulier à l'Algérie et à la Tunisie.

Le deuxième aspect, c'est que ces pays tendent à se fondre dans une très large zone de libre-échange, avec tout ce que cela implique comme restructuration et de mise à niveau. Encore une fois je vais vous donner un exemple très concret : le Maroc et la Tunisie ont déjà signé des accords dans ce sens, et ont lancé de grands chantiers de restructuration et de mise à niveau de leurs industries, avec comme objectif, bien entendu, d'améliorer la capacité concurrentielle de l'appareil productif de leurs pays.

Enfin, les économies de la rive Sud de la Méditerranée sont également interpellées, parce que le bon fonctionnement des accords euro-méditerranéens nécessitent, bien entendu, une harmonisation des politiques économiques. Cela m'amène au second point :

- Séminaire Finances Méditerranée - la Méditerranée et l'euro - le 14 mars 1997 -

- Retranscription bleu marine - le 10 avril 1997 -

2) Pourquoi les pays de la rive Sud de la Méditerranée doivent-ils se préoccuper de l'avènement de l'euro ?

Je voudrais tout d'abord faire une remarque préliminaire et une constatation. Il y a très peu de communication des autorités de Bruxelles en direction des pays du Sud de la Méditerranée quant à l'explication de l'euro, de l'avènement de l'euro et des répercussions que cela pourrait avoir sur ces économies.

Nos pays doivent se préoccuper de l'avènement de l'euro pour plusieurs raisons :

- L'avènement de l'euro contribuera à ce que ces pays participent de manière dynamique à la croissance qui sera ainsi générée,
- Cela implique l'ouverture d'un plus grand marché pour les exportations des pays de la rive Sud,
- C'est la création d'une alternative forte face à la domination du dollar.

Le rattachement des monnaies des pays de la rive Sud de la Méditerranée est évoqué aujourd'hui comme un moyen de faire bénéficier ces pays des retombées positives de l'instauration de la monnaie unique. Ce rattachement offrirait à mon avis plusieurs avantages :

- Une plus grande stabilité des recettes d'exportation,
- Des conditions attractives pour l'investissement européen dans les pays de la rive Sud de la Méditerranée,
- Une plus grande diversification des courants commerciaux des pays de la rive Sud au sein de l'ensemble européen.

Le scénario de rattachement des monnaies des pays de la rive Sud à l'euro soulève cependant quelques difficultés::

- Ils risquent d'être pénalisés par la réévaluation de la monnaie européenne sur les marchés de change avec bien entendu tout ce que cela implique comme renchérissement des coûts d'importation et éventuellement des pertes de recettes d'exportation.

Il est quand même à noter que la répercussion ou l'ampleur de ces répercussions pour chacun des pays du Sud défendra de la part de son commerce en dehors de la zone européenne.

- Le rattachement des monnaies de ces pays à l'euro implique l'acceptation de disciplines monétaires, financières et de gestion macro-économique plus contraignantes que celles en vigueur aujourd'hui, ou du moins de celles existant dans le système actuel.

Mais, cela vaudrait la peine de le faire, quand on voit par exemple aujourd'hui le cas de l'Espagne et du Portugal qui se posaient les mêmes questions il y a quelques années, et dont le niveau de développement économique aujourd'hui n'a plus rien à envier à celui des autres pays de l'Europe. Il y a bien entendu un challenge de ce côté à relever du fait que si éventuellement la Communauté Economique Européenne accompagne cela par un certain nombre d'aides, de moyens divers, il serait tout à fait possible d'amener ces pays à s'arrimer davantage à la Communauté Européenne et à en tirer le maximum de profits.

Bien entendu, cet investissement de la Communauté Européenne devrait se faire essentiellement dans le renforcement des infrastructures, et du niveau de l'éducation et de la formation.

Voilà ce que j'avais à dire sur ce deuxième aspect, pourquoi les pays de la rive Sud doivent se préoccuper de l'avènement de l'euro.

3- Les aspects bancaires:

- Séminaire Finances Méditerranée - la Méditerranée et l'euro - le 14 mars 1997 -

- Retranscription bleu marine - le 10 avril 1997 -

Je voudrais ajouter une réflexion concernant ce que j'ai appelé les aspects bancaires. L'avènement de l'euro pour les banques de la rive Sud de la Méditerranée, impliquerait la disparition des risques de change spécifiques, par exemple on ne coterait plus le dirham contre le franc français, contre le deutsche mark, ou contre le franc belge, on le coterait tout simplement contre l'euro. Et bien entendu probablement avec des pertes de surcommissions de change.

Un deuxième effet serait qu'aujourd'hui pas mal d'entreprises de la rive Sud empruntent en multi devises, et bien entendu c'est quelque chose qui va disparaître parce que l'on ne pourra emprunter qu'en euro, monnaie unique de l'ensemble de la zone euro.

Troisième effet, ce sera la possibilité pour ces banques d'avoir un marché plus important, une zone euro avec tout ce que cela implique comme effort d'accompagnement de la clientèle, et aussi éventuellement d'adaptation et de développement de nouveaux produits.

Enfin, je reviens sur ce que je disais ce matin concernant les relations de correspondant-banking. Il est bien entendu évident, c'est une réflexion, que les relations de correspondant-banking vont se simplifier et même, à la limite, on arrivera à voir les banques de la rive Sud, pourquoi pas, avoir un seul correspondant qui, lui, aura un réseau très développé dans l'ensemble de la zone euro. Sachant bien entendu que cette banque, qui a un réseau développé pourrait se charger de tout ce qui est compensation au niveau de l'ensemble de la zone euro.

En conclusion, je dirai que la formation d'une zone économique et monétaire homogène en Méditerranée exige la mise en oeuvre d'une harmonisation des politiques économiques des pays de la rive Sud. C'est un travail à moyen et long terme, et de longue haleine.

Les critères de convergence du traité de Maastricht, à savoir la stabilité des prix, la discipline budgétaire, la convergence des taux d'intérêt et la stabilité des changes, ne doivent pas être interprétés comme une norme impérative pour les pays de la rive Sud, mais plutôt comme une valeur de référence. Il est cependant nécessaire d'imaginer des mécanismes de stabilité concertés vis-à-vis de l'Europe.

Cela m'amène à poser une question à Monsieur Stemitsiotis, qui est de savoir quelle est la réflexion aujourd'hui de la Commission Européenne dans ce sens, surtout que la Communauté a signé des accords de libre-échange avec la Tunisie et le Maroc. Y a-t-il une réflexion pour éventuellement créer une grande zone euro autour de la Méditerranée ?

Monsieur LEBEGUE

Merci beaucoup Monsieur BENHMADE, je crois que c'est une très bonne introduction à notre débat. La Commission Européenne a été interpellée, peut-être souhaite-t-elle réagir tout de suite ?

Monsieur STEMITSIOTIS

Oui tout-à-fait. En fait, pour l'instant il n'y a pas une politique claire dans ce domaine, tout simplement on est en cours de réflexion sur ces sujets, mais il y a cependant certains points qui sont plus clairs que d'autres.

Je partage votre analyse concernant l'état d'avancement de ces pays, mais ce que je peux dire c'est que certains d'entre eux sont en développement rapide. Ils sont en phase de rattrapage économique, et ils ont engagé des réformes, des processus de libéralisation, d'ouverture à la concurrence, et de restructuration économique qui pourraient leur permettre d'avoir des relations plus privilégiées avec la zone euro.

- Séminaire Finances Méditerranée - la Méditerranée et l'euro - le 14 mars 1997 -

- Retranscription bleu marine - le 10 avril 1997 -

Vous l'avez dit, il y a des accords de libre échange entre la communauté et certains de ces pays, mais il n'y a pas d'accords d'échanges et pour l'instant on n'envisage pas ce type d'accord d'échanges, ne serait-ce que pour des raisons de conjoncture économique.

Ceci dit l'introduction de l'euro, je pense que c'est un déficit d'une part, et d'autre part cela peut être utile pour l'ensemble des pays de la région. Je m'explique : quelle sera l'utilité de l'euro pour les agents économiques non-européens, notamment les agents de cette zone ? Il y a quatre éléments essentiels que je peux identifier :

- Il y aura un seul marché européen avec une seule monnaie. Donc prenons les exportateurs extra-européens, ils seront en face d'un grand marché avec une transparence des prix, avec moins de coûts de transaction et sans besoin de coûts de couverture de change. D'autre part, prenons les investissements financiers, ils auront une plus grande opportunité de diversification dans un marché financier européen plus large, et plus liquide.

- L'euro, qui sera une nouvelle monnaie internationale, remplira l'ensemble des rôles que peut avoir une monnaie au niveau international, c'est-à-dire moyen de paiement, facturation, etc... actif de diversification des portefeuilles et des réserves de change. Donc, dans tous ces domaines, l'euro peut jouer un rôle dans la région.

Ensuite, et je crois que c'est très important, il faut voir l'euro comme ancre de stabilité monétaire pour ces pays. Là, vous avez analysé cette question. Je crois que tout simplement notre effort au niveau européen est de créer une zone de stabilité monétaire. Cette zone au départ sera peut-être plus petite, et peu à peu elle grandira, donc il faut le voir en termes d'évolution, pourquoi pas à terme donner la possibilité à d'autres pays de profiter de cette ancre de stabilité, toujours en termes de conditions qui donneraient la possibilité d'augmenter la crédibilité de la zone ? L'euro pourrait servir d'ancre à la politique monétaire et de change des pays voisins et partenaires.

Enfin, il y a tout l'aspect qui est lié au système monétaire international en tant que tel. On peut penser que le système monétaire international sera, avec l'introduction de l'euro, un système plus équilibré, plus stable. Je ne sais pas s'il faut développer cette question qui ne concerne pas particulièrement ces pays; cela concerne l'ensemble du système mondial dans la mesure où il y aura trois grands blocs avec chacun une monnaie. Donc, il y aura en principe moins de volatilité et plus de stabilité monétaire au niveau mondial.

-4-

LES REPERCUSSIONS ECONOMIQUES DE L'EURO

EN MEDITERRANEE

- Séminaire Finances Méditerranée - la Méditerranée et l'euro - le 14 mars 1997 -

- Retranscription bleu marine - le 10 avril 1997 -

Monsieur Ali BENOUARI

J'interviens sur à peu près le même thème que celui qui a déjà été évoqué, c'est-à-dire l'euro, l'impact sur les relations financières, économiques, méditerranéennes. J'ai voulu toutefois donner le point de vue d'un tiers qui n'est pas concerné finalement directement par l'Europe. Algérien, Maghrébin, je vis en Suisse, où le débat sur l'euro a été extrêmement vif et passionné et comme vous le savez et a débouché sur le refus de l'adhésion à l'Europe.

Je pense avoir partagé avec beaucoup de gens la passion du débat sur cette question. En tant que Maghrébin, j'ai bien entendu également le souci de voir ce que peut avoir comme conséquences la création d'un espace monétaire voisin. Donc, je vais essayer de développer tout cela. Comme me le reprochait quelqu'un hier à qui j'ai donné mon texte à lire, il m'a dit «Cela, c'est 90% de dialectique et 10% d'euro». Je lui ai dit «Je te félicite, parce que j'avais peur que ce soit l'inverse», donc nous verrons bien ce que donne cette dialectique qui est en fait un ensemble de problématiques.

Le choix de l'euro reflète pour nous tout d'abord un phénomène qui passe de moins en moins inaperçu et qui est l'interdépendance monétaire croissante entre les nations; c'est le contexte marquant. Notre espoir à nous, pays du Sud, c'est évidemment que ce genre de débat, la passion du débat qui entoure l'euro aujourd'hui, se transmette au dialogue politique. Nous dialoguons maintenant de plus en plus au plan économique; si on pouvait élargir ce dialogue au plan politique, ce serait très bien.

Je voulais vous dire aussi que ce problème monétaire n'est pas une conséquence de la mondialisation de l'économie, mais que la monnaie d'une manière générale est à l'origine du développement des échanges humains, et partant de tous les progrès significatifs accomplis par l'humanité. Comme vous le savez, la monnaie a franchi l'angle des contraintes du troc et de l'esclavage. En un sens, la monnaie a rendu les hommes plus libres. Je citerai un maître dans la discipline, Monsieur Jacques Rueff, qui dans » l'âge de l'inflation » déclarait il y a plus de 40 ans, une cinquantaine d'années «Aujourd'hui, plus que par le passé, le sort de l'homme se joue sur la monnaie ». J'ai trouvé que cette introduction pouvait être appropriée à notre débat.

Tout de même, pour être plus concret, je n'aborderai que quatre points préalables, autant de points de réflexion qui ont attiré ma réflexion :

1) La logique des blocs régionaux :

Au fond, l'Europe est un bloc régional et la question que je me pose personnellement est de savoir si cette logique des blocs régionaux est aujourd'hui compatible avec la logique de la mondialisation, de l'économie et de la délocalisation des activités. C'est une simple question mais qui peut-être peut permettre de répondre à un certain nombre de choses.

- Séminaire Finances Méditerranée - la Méditerranée et l'euro - le 14 mars 1997 -

- Retranscription bleu marine - le 10 avril 1997 -

2) Quel sens peut-on donner à la monnaie unique européenne ?

C'est une question qui peut paraître incongrue, et pourtant... Les débats tels que nous les ressentons nous, étrangers vivant chez vous, ou vivant ailleurs, c'est à la limite que l'on ne comprend pas la violence du débat qui entoure l'euro. On peut imaginer ou dire avec tous ceux qui sont pour l'euro que c'est une chose tellement bonne qui arrive à l'Europe que l'on ne comprend pas pourquoi il y a tant d'opposition, tant de violence verbale, bien sûr. C'est une chose qui de par sa nature va dans le sens de l'Europe, des marchés européens, etc... J'ai voulu poser cette question et souhaiter que l'on y réponde, parce que personnellement, je n'ai pas de réponse à cette question.

Toujours dans le cadre de cette deuxième réflexion, le sens à donner à la monnaie unique, j'en vois deux, mais je ne suis pas sûr du tout de la bonne solution. Est-ce que la monnaie unique répond à une intégration plus poussée de l'Europe, des marchés européens ? Ou est-ce qu'elle constitue une étape nécessaire, consciente ou inconsciente, vers l'unité politique ? En tout cas nous, Maghrébins du Sud qui avons esquissé plusieurs tentatives d'union politique, nous serons très intéressés de savoir quelle est la finalité de cette démarche.

3) Quelles sont les conséquences possibles ?

Pas seulement pour nous, pour l'Europe, avant d'envisager en quatrième lieu les conséquences possibles pour nous, parce que toutes les conséquences que l'euro peut avoir pour l'Europe, indirectement seront des conséquences pour nous. Il n'y a pas l'Europe d'un côté, le Maghreb ou le Sud de la Méditerranée de l'autre, en fait il y a une interdépendance telle que directement ou indirectement on peut être touché.

4 La mondialisation :

1) En ce qui concerne la première réflexion : la mondialisation, ou pour reprendre un terme cher à Monsieur Graindorge, la globalisation de l'économie, je résumerai ce contexte de globalisation par quatre points :

1) Le monde entier cherche à se regrouper. Les délocalisations qui se produisent sont gigantesques, elles n'ont pas de frontières, elles n'obéissent pas à une logique de continent, elles montrent simplement que le capital se dirige partout où les coûts de production sont les plus bas, où se trouvent de grands débouchés, et surtout où se trouvent stabilité et sécurité.

2) Ces délocalisations, qui s'accompagnent souvent de concentrations, créent du chômage, c'est un contexte, et l'euro survient dans ce contexte. On débat de ceci ou de cela, il y a peut-être un lien entre les deux. Je citerai par exemple la Suisse, que je connais plutôt bien. Au cours des dix dernières années, la Suisse a créé à l'étranger autant d'emplois qu'elle en a perdu chez elle. C'est dire si ce processus de mondialisation et de délocalisation donne une seconde chance au tiers monde. Donc tout n'est pas noir, tout n'est pas blanc, l'Europe perd des emplois chez elle, elle en crée ailleurs.

3) Le chômage qui affecte les pays européens n'affecte pas les profits des entreprises. Il n'y a qu'à voir la capitalisation boursière, les résultats des entreprises, etc... Il y a comme une contradiction qui est inhérente à la mondialisation de l'économie et à la logique de la délocalisation.

4) Cette mondialisation accroît le volume des échanges internationaux,

5) Les économies européennes au fond s'ajustent, s'adaptent, se redéploient comme les économies de n'importe quel pays.

Faut-il se plaindre ou se féliciter devant ce qui ressemble à un paradoxe ? L'Europe doute, cependant elle ne remet pas en cause les principes du libre-échange, elle ne cherche pas du tout à se replier sur elle-même, à

- Séminaire Finances Méditerranée - la Méditerranée et l'euro - le 14 mars 1997 -

- Retranscription bleu marine - le 10 avril 1997 -

revenir à instaurer des règles de protectionnisme. Au contraire, l'Europe s'ouvre sur le monde, et elle s'ouvre sur elle-même, c'est ce que je voulais souligner.

L'Europe s'ouvre sur elle-même, cherche à accélérer l'intégration des marchés européens pour transférer le maximum de compétences nationales aux structures communautaires, en vue de créer un marché unique censé générer plus d'emploi, plus de bien-être.

Je ne reviendrai pas sur ce qui a été évoqué ce matin, l'évolution de l'Europe depuis le Traité de Rome, mais une chose a attiré mon attention, c'est que l'on envisage de créer un bloc régional pour lutter contre le chômage, accroître le bien-être et lutter contre la concurrence étrangère. En même temps le monde s'ouvre et on négocie avec le tiers monde, on négocie des accords de libre-échange, on s'inscrit dans une optique mondiale où l'on renonce à toutes les armes traditionnellement utilisées, qui font partie de l'arsenal des mesures protectionnistes.

On renonce à l'arme du taux de change, on renonce aux barrières non-tarifaires, on réduit les droits de douane, et tout cela s'inscrit dans un processus général de démantèlement, d'adhésion aux règles universelles du libre-échange codifiées, consacrées au G.A.T. devenu organisation mondiale du commerce. Parce que l'idéologie libérale triomphe partout, tel est le contexte. Au contraire du protectionnisme, cette idéologie libérale se traduit par une compétition d'un genre nouveau qui est la déréglementation. On cherche plutôt à supprimer les entraves quel qu'en soit le type, qu'il s'agisse d'entraves fiscales ou même d'entraves sociales.

On a accusé le tiers monde de dumping social, notamment Monsieur Maurice Allais dans un livre blanc. Mais en même temps on s'aperçoit que les barrières sociales, les acquis sociaux, sont peut-être ceux-là même qui empêchent de lutter efficacement contre le chômage. Même à ce niveau, il semble qu'il y ait adhésion totale, il semble que la vision libérale des choses fait que la déréglementation risque de toucher également les barrières sociales.

Donc, la logique de l'intégration des marchés européens, telle qu'elle a été suivie depuis le Traité de Rome, ne nous semble pas être de nature à garantir le plein emploi ni le bien-être, car le capitalisme ignore les frontières; d'où la deuxième réflexion : quelle est la finalité d'une Europe économiquement et monétairement intégrée ? Faut-il voir en particulier dans l'euro un simple facteur de renforcement du marché unique ? Est-ce que la monnaie est un facteur technique qui renforce un processus d'intégration économique amorcé depuis longtemps ? Auquel cas, nous sommes de ceux qui considèrent que les problèmes du chômage, les problèmes sociaux, seront exacerbés par l'ouverture des marchés européens, par l'achèvement du marché européen, parce que ce marché n'est pas du tout protégé vis-à-vis des autres marchés.

On crée également pour les autres pays une base. Les facilités que vous créez pour l'Europe, de toutes sortes, du moment que l'Europe elle-même s'ouvre et abaisse ses protections, ses gardes traditionnelles (ses gardes douanières, etc...) ce sont autant de facilités accordées aux pays étrangers, avec votre bénédiction et c'est normal, puisqu'ils offrent les mêmes avantages, deviennent des facilités également pour l'étranger.

Quelle est la finalité ? Si la finalité de cet espace est de lutter contre le chômage comme cela a été le cas il y a quarante ans, lorsque le Traité de Rome a été signé : il y avait des barrières, et des barrières qui étaient efficaces. Aujourd'hui, ces barrières tombent les unes après les autres, et on continue le processus. Donc, je pense qu'il y a un risque réel de désenchantement si l'objectif de l'euro est de renforcer le marché unique.

En revanche, si la monnaie unique est une étape qui doit conduire vers l'union politique, c'est autre chose.

- Séminaire Finances Méditerranée - la Méditerranée et l'euro - le 14 mars 1997 -

- Retranscription bleu marine - le 10 avril 1997 -

En ce qui nous concerne, il faut que nous ayons la réponse à ces questions, pour pouvoir dire quelles peuvent être les conséquences pour nous. Si c'est une logique d'intégration par le marché, les conséquences pour nous seront telles, si c'est une logique d'union politique, les conséquences pour nous seront différentes.

J'avais essayé d'évoquer, mais je pense que pour aller vite c'est inutile, l'évolution du marché commun à l'Europe monétaire. C'était pour souligner, qu'au travers des préambules des traités de la Communauté Economique du Charbon et de l'Acier jusqu'au Traité de Maastricht, depuis même les déclarations de W. Churchill en septembre 1946 et de Robert Schumann, ministre des Affaires Etrangères français le 9 mai 1950, le mot «Europe unie » revient toujours. Le mot «Union de l'Europe, Unité de l'Europe », et souvent même avec des relents politiques.

Pourtant, quand on suit les débats, on s'aperçoit que les défenseurs les plus acharnés de Maastricht et de l'Europe monétaire refusent d'engager le débat sur le plan politique. Donc, ils choisissent le terrain de leurs adversaires qui est le terrain économique, et là paradoxalement ils sont désarmés. Cela ajoute à la confusion et nous n'obtenons pas la réponse à notre question. Je passe très rapidement sur toutes les étapes passées, mais je voulais juste souligner que ces mots, on les retrouve un peu partout.

On arrive à Maastricht, et là on s'aperçoit qu'il y a emballement, accélération du processus. Cette accélération est dans le sens d'une intégration plus poussée des marchés, et Dieu sait que la monnaie n'est pas une mesure ordinaire, parce qu'elle imprègne tout le tissu social, elle imprègne les comportements, elle conduit à des abandons de souveraineté.

Je voulais parler de cette dynamique d'union politique qui est inscrite dans le Traité de Maastricht. Je voudrais dire qu'elle semble esquisser un grand dessein, qui est le dessein d'une véritable union politique. Mais si c'était le cas, nous ne comprendrions pas les polémiques qu'un simple traité d'union économique et monétaire suscite actuellement.

Ce débat, évidemment, comporte en lui-même des forces centrifuges. Si on le circonscrit au domaine économique, on s'aperçoit que plus on avance, et plus il y a des forces à caractère centrifuge, qui poussent vers l'éclatement, vers la désunion. D'autant plus que nous nous inscrivons dans une logique de globalisation de l'économie, qui elle-même ignore les frontières, fussent-elles les frontières de Maastricht ou de l'Union Européenne.

Cette union politique, où peut-on la lire ? J'ai essayé à travers les textes, les déclarations, de voir où peut être inscrite cette union politique. Sur le plan économique, j'en ai un peu parlé et on peut revenir là-dessus, est-ce qu'elle peut provenir d'autres aspects du Traité de Maastricht ? Ou d'autres traités de l'Union Européenne qui sont assez anciens, visant à une politique étrangère, une politique de défense commune ?

A l'épreuve des faits, toutes ces déclarations, tous les traités, toutes les intentions n'ont pas survécu aux crises récentes. Si on prend simplement les crises récentes, le blocus de la Grèce contre la Macédoine, la crise de la Yougoslavie montrent à l'évidence que l'Europe n'a pas de politique étrangère commune.

Une politique de défense commune ? Encore moins, parce que l'Angleterre n'en veut pas, parce que la France qui partage avec la Grande Bretagne le monopole atomique refuse ou exclut d'en partager l'emploi, même si elle prétend mettre au service de l'Europe son armement atomique. Par ailleurs, neuf états sur quinze n'ont pas la même position vis-à-vis de l'O.T.A.N. et sur les douze membres que compte l'Union de l'Europe Occidentale, créée en 1948 pour des raisons de défense, ne sont pas membres de l'O.T.A.N.

- Séminaire Finances Méditerranée - la Méditerranée et l'euro - le 14 mars 1997 -

- Retranscription bleu marine - le 10 avril 1997 -

Si on se tourne vers le domaine de la justice et des affaires intérieures, qui font également l'objet d'accords, on s'aperçoit que certains pays de l'Union Européenne ont refusé ces accords. Si on s'interroge sur la finalité de ces accords, sur le plan de l'intégration européenne, vous ne vous en apercevez pas, vous Européens, mais nous Méditerranéens, Maghrébins en particulier on s'en aperçoit très bien.

On s'aperçoit de quoi ? Que les accords de Schengen sont assimilables à une coopération de type policier entre pays membres de l'espace Schengen qui paraissent davantage sensibles aux dangers migratoires qu'à des problèmes ou des préoccupations de sécurité normaux.

Donc, à travers ces accords, l'Europe tend à s'ériger en forteresse: ouverture sur le plan économique, parallèlement repli frileux pour ce qui est des aspects de sécurité. Puisque nous parlons de coopération entre l'Europe et la Méditerranée, il est bon d'examiner tous les aspects de ce qui fait l'Europe aujourd'hui.

Si l'Europe ne peut pas naître d'une politique de défense commune, de sécurité commune, etc... peut-être peut-elle naître de la monnaie unique. Là, effectivement on peut entrer dans le vif du sujet, et il me semble sans m'immiscer dans ce qui ne me regarde pas, mais sur un plan purement théorique, il me semble que l'adoption d'une monnaie unique entraîne le renoncement à l'un des attributs les plus importants du pouvoir politique, c'est-à-dire la souveraineté monétaire qui est aussi le plus fort des droits régaliens. Le pouvoir de battre monnaie sera abandonné à la Banque Centrale unique européenne.

Or, la souveraineté monétaire ce n'est pas de la théorie, elle conditionne la souveraineté politique sur la conduite de la politique économique et sur les finances publiques. Ce sont vraiment des questionnements, et je souhaiterais avoir des réponses, parce que tous les Européens que nous interrogeons, y compris ici, y compris Monsieur Daniel Lebègue après son brillant exposé, les gens de la Communauté Européenne, ne paraissent pas douter.

J'aimerais qu'ils nous fassent partager leur certitude, mais par rapport à ces questions qui sont connexes, qui ne sont pas de type spécifiquement monétaire ou économique. Pourquoi est-ce que cela a l'air incompatible ? Parce que la Banque Centrale unique, en contrôlant la création monétaire, va contrôler forcément les crédits à l'économie et les crédits à l'Etat, comme toute banque centrale.

Qu'est-ce que cela peut avoir comme conséquences ? J'imagine que cela aura des conséquences sur le plan de l'allocation des ressources pour l'industrie mettons française, pour les régions : équilibre régional, pour les branches dites sensibles comme la Défense Nationale, comme les Affaires étrangères. Certes, c'est l'équilibre des finances publiques qui est imposé par Maastricht ou par toute politique monétariste, mais quand on impose à un pays un équilibre budgétaire, et que par ailleurs on le limite sur le plan de la création monétaire, en ce qui concerne la maîtrise de la politique économique, cela veut dire deux choses.

Cela veut dire que non seulement on lui impose l'équilibre, mais on lui impose l'équilibre à un certain niveau, mettons un équilibre au niveau de 100 et non pas un équilibre au niveau de 200. Autrement dit, cela peut amener une restriction budgétaire, des restrictions en matière d'allocation de ressources à tel ou tel secteur.

C'est un débat que nous avons connu chez nous, à la faveur des accords signés avec le F.M.I. et la Banque Mondiale. De très grands débats ont opposé les partisans de ces accords d'ajustement, dont moi-même, et nous sommes conduits aujourd'hui par exemple à privatiser des centaines d'entreprises. Le simple fait d'imposer des règles qui sont étrangement calquées sur les conditions du fond monétaire international, le ratio déficit des finances publiques par rapport au produit intérieur brut., l'endettement par rapport au produit intérieur brut., etc... ce sont des critères que l'on retrouve dans tous les programmes que le F.M.I. signe avec les pays qui sollicitent son intervention.

- Séminaire Finances Méditerranée - la Méditerranée et l'euro - le 14 mars 1997 -

- Retranscription bleu marine - le 10 avril 1997 -

Donc, ils n'ont jamais imposé à un pays de privatiser, ils n'ont pas imposé à un pays de dévaluer, mais l'adoption des programmes d'ajustement à caractère monétariste entraîne forcément un certain nombre de conséquences, qu'on le veuille ou non. Un des responsables du F.M.I. à qui j'avais posé la question m'a dit « Ecoutez c'est très simple, je suis d'accord avec vous, il ne faut pas dévaluer, cela n'est pas justifié maintenant. Mais une énorme dévaluation de 100% que sur le plan théorique on ne peut pas justifier a une conséquence, c'est qu'elle va vous créer des déséquilibres tels chez vous que vous ne pourrez pas vous empêcher de faire telle et telle chose ».

3) Quelles sont les conséquences possibles pour l'Europe de la démarche suivie, même si cela nous intéresse indirectement ?

Sur les pays de l'Union qui ne pourront pas satisfaire aux critères de Maastricht, ceux-là on a tendance à dire que de toute façon s'ils ne sont pas prêts maintenant, ils seront prêts après. Moi, ce qui m'intéresse c'est entre le moment où ils ne sont pas prêts et le moment où ils seront prêts, c'est-à-dire quatre, cinq, sept ans qui risquent de s'écouler entre la première vague et la dernière vague, qu'est-ce qu'il va se passer ? Est-ce que ces pays là vont continuer à coopérer au sein de l'Union Européenne comme auparavant ? Est-ce qu'il va y avoir des tensions parce qu'il y aura deux espaces différents ?

Les pays qui sont membres d'un espace monétaire partageront entre eux bien plus de choses qu'avec les autres, du fait du caractère très particulier de la monnaie, du symbole monétaire. Donc, un risque de frustration existe.

Maintenant, sur les pays de l'Est candidats à l'adhésion européenne, là cela devient un peu plus intéressant, et en ce qui concerne ces pays qui frappent à la porte j'avais préparé une longue citation de Vacklav Havel qui me semble résumer mieux que toute autre la perception que les pays de l'Est ont de ces accords. Je me fais un peu porte-parole des préoccupations de ces pays qui disent :

« Nous étions dans l'antichambre et on nous faisait patienter, on nous a dit « Voilà le coût, les conditions », nous étions prêt. De toute façon, pour nous pays de l'Europe de l'Est, nous sommes Européens et nous acceptons l'Europe. Donnez nous l'union politique tout de suite, et nous y allons, quel qu'en soit le coût, le prix à payer » et on leur a dit « Très bien, de toute façon le principe est adopté, etc... » et maintenant avec Maastricht, il y a deux degrés de plus. Autrement dit, il faut d'abord qu'ils fassent partie de l'union et ensuite qu'ils puissent satisfaire aux critères.

Autant adhérer à l'union impose des sacrifices relativement acceptables, les candidats se savent adhérents à plus ou moins court terme, autant les critères de Maastricht qui sont des critères objectifs, constituent un obstacle pour eux: ou vous répondez aux critères de Maastricht ou vous ne répondez pas. Si vous ne répondez pas, vous n'y êtes pas, vous n'entrez pas et cela les gêne. Le problème donc est posé de manière différente pour les pays de l'Est.

La conséquence est qu'ils peuvent se replier à terme, s'ils n'arrivent pas à accéder un jour à l'espace monétaire, peut-être que le risque est qu'ils créent une Europe des pauvres davantage tournée à l'Est. Là aussi, avec des risques sur la stabilité de l'Europe.

4) J'en arrive à la dernière interrogation : quelles peuvent être les conséquences sur les pays du Sud ?

Je distingue deux cas :

1) La Turquie et Israël, je les dissocie des autres pays du Sud de la Méditerranée.

- La Turquie est plus prête que les pays de l'Est en principe à adhérer à l'Europe, mais elle voit se dresser devant elle un obstacle supplémentaire qui s'ajoute à l'obstacle de la démocratisation de son système. Le problème en fait est presque géographique dans un cas comme celui de la Turquie. Même si elle arrive à entrer

- Séminaire Finances Méditerranée - la Méditerranée et l'euro - le 14 mars 1997 -

- Retranscription bleu marine - le 10 avril 1997 -

dans l'Europe et à satisfaire aux critères économiques de Maastricht, étant excentrée, peut-on envisager un espace monétaire où nous avons un bloc qui possède des frontières communes à l'Ouest et un pays qui est à l'autre bout de l'Europe, mais qui satisfait lui aux critères de Maastricht, alors que le pays qui est immédiatement voisin, ne satisfaisant pas à ces critères n'en fait pas partie ? C'est un problème supplémentaire.

- Israël est un cas à part, parce que c'est un pays qui se sent à la fois méditerranéen, et culturellement européen au sens où Léopold Sedar Senghor définissait il y a une cinquantaine d'années l'Europe, c'est-à-dire comme un âme. Il y a beaucoup de gens qui ont donné leur propre définition de la nation, comme Ernest Renan, ect... L'une des définitions les plus originales que l'on nous a apprises à Sciences Po à l'époque, était que l'Europe pouvait être une âme. Senghor considère que l'Europe n'est pas une question de géographie, de race, c'est une âme « Je me sens Européen ». Israël est un peu dans ce cas, mais j'ajoute qu'il fait partie déjà d'organisations sportives et culturelles européennes.

Alors, la question que je me pose c'est qu'en postulant pour l'entrée dans l'espace européen de demain, il faut réaliser des performances, réussir des critères de performance. Alors, parce qu'Israël se sent méditerranéen proche de l'Europe, culturellement européen et qu'il satisfait aux critères de Maastricht, est-ce qu'il va pouvoir passer au nom d'une extension du droit du principe d'européanité, toujours possible ? Est-ce qu'il va pouvoir passer avant quelqu'un qui, lui est Européen et Européen du Centre ou de l'Ouest ? La question mérite d'être posée.

Maintenant, pour nous Arabes et Musulmans, c'est, j'allais dire, presque plus simple, parce que nous ne sommes pas partie prenante au débat, mais nous observons quand même de manière très passionnée, parce que d'abord dès le départ, depuis toujours, depuis que l'Europe a entamé son processus d'intégration la Ligue Arabe, l'U.M.A. ont cherché à définir des relations avec l'Europe.

Sur le plan politique, parce que cela contrebalance l'influence des grandes puissances, parce que cela permet de mieux faire comprendre la cause palestinienne, parce que les pays du Sud de la Méditerranée que nous sommes sont soucieux de faire que la Méditerranée soit un lac de paix, préservé des armements nucléaires, etc...

Sur le plan économique, à travers les accords préférentiels avec la Communauté Européenne d'abord, des relations se sont nouées. Le point commun de ces accords était l'accès en franchise dans la Communauté Européenne de produits industriels plus quelques autres concessions, et ensuite plus récemment les accords de libre-échange dont l'intérêt est à la fois de resserrer les relations avec l'espace européen, et de nous offrir le levier nécessaire à notre développement.

Accessoirement, ces accords de libre-échange systématisés par la déclaration de Barcelone préfigurent la réalisation, de l'autre côté de la Méditerranée, d'un marché intégré. On le sent, parce que si on entre dans une zone de libre-échange, la première conséquence que cela peut avoir pour nous, c'est l'intégration de nos propres marchés. Donc, l'accord de Barcelone, par l'étendue des perspectives qu'il ouvre, va dans ce sens tout comme l'intégration de l'Europe aux pays du Sud du continent.

Au plan des incidences positives, négatives. Il y a un certain nombre d'incidences immédiates positives que l'on peut décrire comme telles qui sont au nombre de huit sur un plan monétaire.

- D'abord, l'euro sera une importante monnaie de réserve et son poids dans la composition des réserves de change de nos pays sera certainement supérieur à l'addition des monnaies qui sont traditionnellement utilisées à cet effet, je parle du deutsche mark, du franc français, de la livre anglaise. L'euro naît, il affecte nos réserves de change.

- Séminaire Finances Méditerranée - la Méditerranée et l'euro - le 14 mars 1997 -

- Retranscription bleu marine - le 10 avril 1997 -

- L'euro sera largement utilisé dans le libellé des contrats commerciaux, et certainement au détriment du dollar américain. Simplement parce que l'euro va entraîner un engouement, va peser dans les échanges internationaux, et va prendre une part de marché, si je puis dire, que ne possédaient ni le franc français, ni le deutsche mark. Donc, je pense que nous aurons à en tenir compte, notre intérêt n'est pas de libeller tous nos contrats en dollar.

- Les arbitrages en devises, pour effectuer les paiements extérieurs qui seront réduits, tout comme le nombre de comptes de correspondants bancaires, cela a été souligné ce matin, d'où une gestion simplifiée des paiements, de trafic de paiements.

- La composition des paniers qui servent à déterminer la valeur de nos monnaies nationales. Vous savez que la plupart des monnaies du Sud de la Méditerranée sont assises sur un panier de monnaies composé de plusieurs monnaies en proportion de leur poids dans nos échanges extérieurs : le franc français, le deutsche mark, le dollar, etc... Evidemment, la disparition de certaines monnaies européennes va affecter la composition des paniers sur lesquels est assise la cotation de nos propres monnaies. Je pense que le poids de l'euro sera là aussi plus important.

- Il n'est pas impossible, un peu de politique fiction, que certains pays du Sud de la Méditerranée soient tentés de rattacher leur monnaie nationale à l'euro, comme d'autres ont choisi de rattacher leur monnaie au franc français pour la zone franc ou à la livre anglaise pour certains pays d'Afrique ou au dollar américain pour certains pays d'Asie ou d'Amérique Latine. Le poids de l'euro, en ce qui nous concerne, va affecter à la fois nos paiements, mais également nos recettes, d'autant plus qu'en ce qui les concerne, et cela on le verra par la dynamique des échanges et des accords de Barcelone, cette grande zone de libre échange, il y a de très fortes chances que l'euro compte pour une monnaie très, très importante dans nos recettes comme dans nos dépenses.

Donc, il est très possible, il n'est pas farfelu de penser que les pays du Sud ou qu'un des pays du Sud puisse rattacher sa monnaie à l'euro puisque de toute façon avoir une monnaie forte est de mode et qu'elle peut amener un pays, le pays qui choisit d'avoir une monnaie forte, à avoir une politique monétaire restrictive, une discipline monétaire, etc...

- Les mouvements migratoires, compte-tenu de la proximité avec l'Europe, profiteront de la monnaie unique qui sera plus largement utilisée que les autres monnaies à mon sens. Le tourisme y gagnera, tout comme le mouvement d'affaires, et l'accroissement des échanges profitera lui-même en retour à l'euro.

- La monnaie unique réduira les coûts induits par la multiplicité des opérations de change effectuées par les touristes et les hommes d'affaires, cela a été souligné également.

- L'euro exercera sans nul doute une influence puissante sur le rêve arabe de création d'une monnaie commune. Le dernier projet en date remonte au milieu des années 1970., il s'agissait de la création d'un dinar arabe de compte, conçu pour favoriser la création d'un espace financier arabe et la finalité de cet espace financier arabe était de faciliter l'intégration de nos marchés, lesquels s'inscrivent dans la perspective permanente de l'unité politique du monde arabe.

Ici, dans notre cas toute intégration des marchés, la création d'une monnaie unique, sera nécessairement inscrite dans la perspective de l'union politique, d'où la question. L'U.M.A. existe en tant qu'organisation régionale. Les problèmes dont elle souffre aujourd'hui, qui sont essentiellement politiques, peuvent être transcendés d'ici quelques années, parce que les problèmes qui se posent aujourd'hui sont peut-être aussi qu'il n'y a pas assez d'intégration.

- Séminaire Finances Méditerranée - la Méditerranée et l'euro - le 14 mars 1997 -

- Retranscription bleu marine - le 10 avril 1997 -

La dynamique à mon sens n'est pas encore amorcée au sein de l'U.M.A. et c'est peut-être la raison pour laquelle cela ne va pas très bien. Mais dès que cette dynamique sera amorcée, cela risque de s'emballer et d'aller très vite : monnaie commune, espace monétaire, etc... et là, l'Europe servira d'expérience sur tous les plans techniques : comment faire une monnaie commune, quelles peuvent en être les conséquences ? Donc, cela peut être une expérience fabuleuse pour nous.

En conclusion, je dirai simplement qu'il est difficile de parler de l'euro en termes techniques, même si la notion de monnaie unique donne à la logique de l'intégration des marchés européens un souffle nouveau et une consistance particulière. Au-delà des questions que je posais, il n'en demeure pas moins que l'euro donne au débat sur l'intégration des marchés un souffle et une consistance particuliers.

L'euro cependant, créera d'après moi une double dynamique rapidement, ceci se veut comme une synthèse des points de vue exprimés :

- une dynamique d'union,
- une dynamique de désunion.

Une dynamique d'union :

C'est la dynamique de l'union politique à mon sens, très intéressante à ce niveau pour nous, Maghrébins, des pays du Sud de la Méditerranée, parce que nous avons nous-mêmes tenté des expériences d'union qui ont échoué pour les raisons que vous savez, parce que ce sont des expériences d'union voulues par le sommet, sans consulter les peuples.

Mais tout de même, ce n'est pas une raison pour enterrer cette perspective, parce que nos peuples arabes, maghrébins, réellement quand on leur pose la question, c'est un rêve qui correspond à l'âge d'or. On a la nostalgie de cette époque où, étant unis, nous étions riches, puissants, prospères. Donc, cela imprègne très fortement la culture maghrébine et arabe et je pense que rien que pour cette raison, une union politique, une dynamique d'union politique en Europe nous intéresserait.

Une dynamique de désunion :

Maintenant, l'autre dynamique c'est la dynamique de désunion, parce qu'elle nous intéresse négativement. Si ce processus actuel devait compromettre l'unification commencée depuis le Traité de Rome, nous en serions très affligés, parce que nous serions les premiers à en payer les conséquences. Quelle que soit la voie choisie, nous considérons que la création d'un ensemble européen fort et uni ne peut que favoriser le développement des pays du Sud de la Méditerranée, et dans un sens la Méditerranée deviendra une mer européenne, la mer de toute l'Europe et non pas des pays du Sud de l'Europe.

Imaginez un ensemble européen sans frontières, cet ensemble baignerait dans la Méditerranée, donc ce serait la Méditerranée de toute l'Europe, c'est cela notre chance aussi. C'est que l'Europe va raccourcir les frontières, la Méditerranée deviendra une frontière très ténue, très petite, les pays du Nord de l'Europe se sentiront concernés par notre destin, par notre sort, et il sera plus facile à des pays comme la France, qui ont toujours prôné à mon sens une politique méditerranéenne, d'aller dans ce sens. Il y aura le boulet du malentendu, de l'incompréhension des pays du Nord en moins.

Peut-être, je viens de le dire, que la réussite du processus d'unification européen suscitera un semblable processus chez nous. Si cela devait arriver : deux ensembles unis, intégrés, un au Nord et un au Sud, ces deux ensembles disposeront d'un potentiel et de complémentarités absolument fabuleux. On se prend à rêver à ce que ces deux grands ensembles puissent voir le jour et dessiner la Méditerranée du XXIème siècle, l'Europe et la Méditerranée du XXIème siècle, pourquoi pas ? Aussi, rayonnante qu'elle le fût autrefois, mais surtout plus prospère et plus pacifique. Je vous remercie.

- Séminaire Finances Méditerranée - la Méditerranée et l'euro - le 14 mars 1997 -

- Retranscription bleu marine - le 10 avril 1997 -

Monsieur LEBEGUE

Cette intervention était très, très riche. Elle ouvre beaucoup de perspectives. Mais je donne d'abord la parole à Monsieur ZORGATI et nous ouvrirons le débat ensuite.

Monsieur ZORGATI

Mesdames et Messieurs, les relations euro-méditerranéennes résultent d'une longue histoire jalonnée de périodes d'affrontement intenses et heureusement suivies plus récemment de périodes de coopération fructueuses.

Aujourd'hui, l'espace euro-méditerranéen vit une mutation profonde enclenchée en fait par le projet de la réalisation de la construction européenne. Conscients de la communauté de destin, les efforts convergent aussi bien du Nord que du Sud pour associer les pays du Sud et de la Méditerranée à cette construction. Ce n'est pas un hasard si la Tunisie a été le premier pays à signer un accord portant l'instauration d'une zone de libre-échange avec l'Union Européenne.

En effet, consciente de ces liens historiques anciens qui la lie à l'Europe avec laquelle elle réalise près de 80% de ses échanges de biens et de services, la Tunisie s'y est préparée depuis 1987 en optant pour une politique d'ouverture, de réforme profonde dans les secteurs économiques, financiers et sociaux.

L'objectif retenu consistait à moderniser son économie, réhabiliter le secteur privé, renforcer l'efficacité en vue de se préparer à cette perspective de coopération avec l'Europe. Les résultats obtenus sont encourageants malgré, comme vous le savez des aléas climatiques qui concernent les pays méditerranéens du Sud, mais aussi malgré des incertitudes, il faut le souligner, du système économique international dont souffre même l'Europe, peut-être même la France d'une façon plus précise Je crois que malgré ces inconvénients les résultats sont encourageants bien que nous les considérons encore comme intermédiaires.

En effet, la Tunisie a pu réaliser au cours de ces dernières années, et malgré ses handicaps, un taux de croissance moyen du produit intérieur brut supérieur à 4% par an. Ce n'est pas une grande performance, mais il faut comparer au passé, aux années où la chute de la production agricole entraînait la chute de l'ensemble du produit intérieur brut. Pour la première fois depuis ces dernières années, depuis deux années de sécheresse, on constate que le produit intérieur brut reste positif, à 2%. Cependant, si on prend sur une période à moyen terme, la croissance a été supérieure à 4% par an, en passant toujours par des extrêmes de 2% à 6% d'une année à l'autre.

A la suite de ces réformes, la Tunisie a pu aussi maîtriser l'inflation qui, après être descendu à un pallier de 5% et après 1996 qui est de 3,7% pourra, nous l'espérons, gagner encore un pallier plus bas, et peut-être rejoindre un petit peu les taux européens. Surtout, elle a pu comprimer le déficit budgétaire puisqu'en moyenne nous arrivons à 3% de déficit du produit intérieur brut. Evidemment, je dis «en moyenne » parce que certaines années c'est moins de 3%, et pour d'autres qui sont des années de sécheresse le budget est obligé d'intervenir un peu plus auprès des populations qui souffrent de dégâts, et le déficit est un peu plus élevé.

Mais surtout elle a réussi à faire baisser le taux d'accroissement démographique à 1,9% par an, et a réalisé des avancées dans l'ensemble des secteurs sociaux, ce qui évidemment, pendant ces années de réforme économique était un aspect important auquel le Gouvernement Tunisien a accordé une importance capitale en accompagnant toujours ses réformes économiques par des mesures sociales. Notamment au niveau de la protection et même de l'amélioration du niveau de vie des salariés, du recul de la pauvreté qui n'est plus que de 6% de la population actuellement contre 35% à l'indépendance, et aussi des structures et de l'infrastructure dans les zones défavorisées.

- Séminaire Finances Méditerranée - la Méditerranée et l'euro - le 14 mars 1997 -

- Retranscription bleu marine - le 10 avril 1997 -

A la suite de la signature de l'accord de libre-échange avec l'Europe, la Tunisie a mis en place un programme de démantèlement tarifaire avec l'Europe qui porte à l'horizon 2007, pour que les droits de douanes disparaissent totalement le 1er janvier 2008.

La Tunisie reste attentive à la construction européenne. La prochaine étape certes décisive de cette construction, concerne la mise en place de la monnaie unique. Au-delà des difficultés que vous avez vous-même exposées ce matin, qui à notre sens ne seraient être que provisoires et liées de cette mise en place, l'adoption de l'euro constituera un atout important dans le développement économique européen, rien qu'en considérant les effets de la suppression des aléas du change entre les pays de l'Europe et les conséquences de ces variations sur le développement des échanges entre les différents pays européens qui contribuent à assurer cette stabilité financière nécessaire au développement des échanges, je dis bien «nécessaire» pas suffisante, mais c'est une condition nécessaire au développement des échanges tant entre les pays européens, qu'entre l'Europe et les pays du Sud de la Méditerranée.

La Tunisie, qui a réussi l'opération de la convertibilité courante de sa monnaie nationale, le dinar, au cours de ces dernières années et à la faveur des réformes économiques courageuses qu'elle a entreprises et qui prépare la convertibilité totale du dinar, devrait trouver dans la monnaie unique européenne un atout supplémentaire dans le cadre d'une zone euro qui reste à aménager. Il est évident que réfléchir ou débattre de cette éventuelle zone euro me semble prématurée à une date où même l'euro n'est pas encore en place.

Toutefois, la mise en place d'accords de zones de libre-échange, de zones euro dans une deuxième étape entre l'Europe et les pays du Sud de la Méditerranée, et toutes sortes de décisions d'ordre législatif et institutionnel de cet ordre, constituent des conditions nécessaires au développement de l'espace euro-méditerranéen. Cependant, il n'est pas suffisant car il reste tributaire du développement des échanges entre les différents pays de cet espace, lequel passe nécessairement par le développement du partenariat sous toutes ses formes entre les opérateurs et les acteurs de la vie économique et sociale dans ces différents pays.

En effet, si les Etats préparent le cadre institutionnel par des accords de libre-échange ou par des accords de zones, il reste que le terrain doit être occupé par les opérateurs qui doivent profiter de ces encouragements et de cet environnement pour développer le partenariat. Je crois que l'histoire du monde l'a démontré, chaque fois dans une région où les échanges se sont développés, c'est le progrès, c'est la prospérité.

Malgré toutes les craintes qui sont exprimées de part et d'autre, je reste convaincu que la seule issue du développement de notre région et d'arriver à la libéralisation globale, est de favoriser le développement des échanges.

Ce partenariat nécessaire au développement des échanges est favorisé par les rencontres et les contacts entre les différents acteurs de l'activité économique, tels que ceux organisés avec efficacité par Finances Méditerranée dont je salue ici les initiatives. Merci Messieurs.

Monsieur LEBEGUE

Merci beaucoup. Monsieur Benouari voulez vous rester avec nous pour le débat; vous êtes dans notre table ronde de l'après-midi, si je puis dire.

Mesdames et Messieurs la parole est à vous. Est-ce que Madame Avice voudrait réagir sur les questions générales et politiques que Monsieur Benouari avait posées tout à l'heure ?

Madame AVICE

- Séminaire Finances Méditerranée - la Méditerranée et l'euro - le 14 mars 1997 -

- Retranscription bleu marine - le 10 avril 1997 -

Je préfère pour le moment écouter le débat tel qu'il va s'engager et peut-être je réagirai après.

Monsieur LEBEGUE

C'est très sympathique venant d'une ancienne responsable politique de dire qu'elle préfère écouter que parler ! Je vous en remercie.

Monsieur GONON

Je voudrais faire quelques observations sur les deux interventions.

Sur la globalisation et la constitution de blocs, je suis intimement convaincu que la constitution des blocs est inévitable. Je crois qu'il faut s'interroger sur la capacité de l'Europe à en constituer un.

Jusqu'à présent l'Europe a très peu investi et c'est justement ce qui pose un problème; elle a eu une attitude assez diamétralement opposée à celle du Japon qui a investi dans les pays de sa périphérie, et à partir de cet ensemble a conquis sa place dans le monde.

Monsieur ZORGATI, vous l'avez très bien dit dans votre intervention, la question importante c'est : quelles sont les contraintes qui vont s'imposer aux pays européens pour faire cette monnaie unique, contraintes de politiques monétaires, etc... ? En cas de récession, nous n'aurons plus la liberté de relancer la demande, nous risquons de nous trouver dans un processus «de récession», et c'est là qu'il y aura des conséquences pour les pays méditerranéens.

Ils vont avoir en face d'eux une zone économique dont la demande sera prévue; il va donc y avoir restriction de la demande, et il va y avoir un développement de l'agression de l'offre commerciale des pays européens et plus que de faire du partenariat, les pays européens vont essayer de vendre à l'extérieur et aller trouver à l'extérieur le marché qui aura diminué chez eux.

C'est là le danger des zones de libre-échange si l'on n'a pas réussi avant de les instituer à créer un véritable partenariat et si l'on n'a pas défini les implantations qu'elles pourraient avoir, les partenaires qu'elles pourraient avoir. Si on veut réussir cet ensemble, l'Europe avec la Méditerranée, il faut que les entreprises européennes prennent une mentalité d'investisseurs en Méditerranée et pas une mentalité d'exportateur. Les zones de libre-échange peuvent leur donner la tentation d'avoir une politique d'exportateurs: les restrictions internes pouvant accroître cette tendance.

Dernière préoccupation que j'ai et on le constate en ce moment, toute l'attention des pays européens, toute l'attention des institutions européennes, sont en ce moment tournées sur les problèmes internes. Je prendrai un exemple caricatural qui est la dernière campagne présidentielle française pendant laquelle on a toujours parlé de l'Europe, mais jamais de la périphérie de l'Europe.

Donc, j'ai une certaine inquiétude que l'attention européenne se polarise sur ces problèmes internes et c'est pour cela que je crois que des rencontres comme celle d'aujourd'hui sont utiles et intéressantes, parce que vous l'avez bien dit, dans les pays du Sud il y a peu de messages sur l'euro. Ils ont peu réfléchi aux conséquences de cette union économique et monétaire européenne sur leurs propres économies et je crois qu'il est effectivement très positif de pouvoir commencer à échanger sur ce thème.

Monsieur ZORGATI

Je ne pensais jamais, bien qu'ancien Ministre de fraîche date, avoir à débarquer dans un dialogue politique, mais comme on a l'air de l'imposer...

- Séminaire Finances Méditerranée - la Méditerranée et l'euro - le 14 mars 1997 -

- Retranscription bleu marine - le 10 avril 1997 -

Je crois qu'il faut savoir ce que nous voulons, être sincère. Un jour on vous dit « Attention avec l'ouverture des frontières l'Europe va être envahie par les produits maghrébins », maintenant j'entends le langage contraire « Pauvre petit pays maghrébin qui va être envahi par la marchandise française ». Moi, je crois que la nature fait bien les choses, et comme vous le savez il y a des compétences dans chaque pays, il y a des attributions propres.

Chacun trouvera sa place, à condition de respecter ce que l'on appelle les règles de concurrence loyale. Je crois que, puisque l'on parle de politique je le dis franchement, j'ai toujours pensé personnellement qu'il valait mieux pour le tiers monde d'une façon générale, ne parlons pas du Maghreb, renoncer à toute cette politique d'aide financière et de dons, etc..pour ouvrir le commerce libre. Certainement que les pays du tiers monde se seraient développés beaucoup plus rapidement. Je ferme la parenthèse et je ne parlerai plus politique dans cette réunion, je vous remercie.

Monsieur GRAINDORGE

J'ai été très intéressé par deux remarques complémentaires faites par Monsieur Benouari et Monsieur Zorgati sur un des aspects de l'euro : l'euro comme facteur de stabilité monétaire et qui grâce à cela permettrait un développement des échanges.

Je crois que c'est effectivement une hypothèse de travail intéressante, qui est théoriquement, au sens plein de la théorie économique, logique. Je me demande quand même s'il ne faut pas aller un peu au-delà, parce qu'euro égale stabilité, mais d'une façon tellement ontologique qu'elle est perverse. L'euro ne verra le jour que par un mécanisme de politiques économiques menant à une stabilité monétaire, et il devrait lui-même être un instrument de stabilité monétaire !

On voit même souvent écrit que l'euro devra contribuer à la stabilité des monnaies mondiales, on ne voit pas très bien en quoi l'euro pourrait avoir une influence directe immédiate (dans 50 ans, je n'en sais rien) sur la politique monétaire américaine, notamment sur les fluctuations du dollar qui sont indépendantes des variations spécifiques des autres monnaies.

Donc, si l'euro en tant que tel, comme résultat et comme cause, peut effectivement être un instrument de stabilité monétaire internationale, il peut être aussi, par la politique qu'il suppose et par les conséquences qu'il aura, un symbole et un instrument de récession économique. Sans se lancer dans un autre débat sur le problème des politiques budgétaires qui sont menées pour aller à l'euro et des politiques budgétaires qui devront être menées pour y rester, qui n'auront aucune souplesse, on peut penser qu'on s'enfermera dans un système monétaire clos interdisant des politiques conjoncturelles. On a un risque de récession très important, qui compte-tenu de la dimension du marché européen, risque d'avoir au contraire un effet de diminution des échanges internationaux.

Là, je caricature dans l'autre sens mais je crois que c'est un problème qu'il faut examiner. Cela ne veut pas dire qu'il faut rejeter tout ce qui a été dit jusqu'à maintenant, mais je crois qu'il ne faut pas rester sur la première analyse et voir les risques qu'entraînent l'euro et la nécessité de l'insérer dans un dispositif de politique économique, et non pas simplement dans un système clos, fermé à un moment donné.

Madame Edwige AVICE

L'euro d'après ce que j'ai compris, est une politique globale au niveau européen, mais j'avais cru comprendre dans mes études, que cela ne remettait pas en cause les accords bilatéraux qui étaient passés entre les pays. Par exemple, la France et l'Algérie ont passé des accords, et quels que soient les systèmes ou les mécaniques qui seront mis en place, cela ne changera pas nos accords.

Quand on a conclu des accords pétroliers ou gaziers avec l'Algérie assortis de contreparties sur l'immigration, on n'a pas remis cela en cause pour des raisons monétaires. Quand on a conclu des accords avec la Tunisie d'assistance sanitaire ou autre, on ne remet pas cela en cause. Je crois que tous les partenariats qui sont mis en

- Séminaire Finances Méditerranée - la Méditerranée et l'euro - le 14 mars 1997 -

- Retranscription bleu marine - le 10 avril 1997 -

place par les différents pays, la Tunisie, l'Italie comme partenaires pour vous puisque c'est un exportateur, un importateur important, on ne remet pas tout cela en cause. C'est ce que j'avais cru comprendre.

La Communauté Européenne a mis en place un certain nombre de mécanismes pour aider les pays du Maghreb à venir vers nos économies, sans pour autant perdre leur personnalité ou leurs modes de fonctionnement, c'est ce que j'en avais retenu personnellement.

- Séminaire Finances Méditerranée - la Méditerranée et l'euro - le 14 mars 1997 -

- Retranscription bleu marine - le 10 avril 1997 -

Monsieur BENOUARI

Je voudrais réagir par rapport à ce que soulignait Monsieur GONON. Je suis très content qu'il ait pensé à réfléchir à davantage de coopération, et à dépasser la notion de libre-échange en parlant de partenariat dans un codéveloppement. Toutefois, je pense que dans les accords de libre-échange les règles du jeu sont claires, la volonté aussi d'aider est présente. Il ne suffit pas que nous soyons livrés à nous-mêmes, aux forces du marché, pour que nous puissions assurer notre propre décollage, ce n'est pas vrai, cela pourrait même être dangereux. Simplement, des règles de libre-échange fondées sur des règles économiques libérales souples, mais accompagnées d'une politique d'aide parce que nous en avons besoin.

Je suis content de vous l'entendre souligner, sauf peut-être en matière d'investissement, j'en ai parlé l'autre jour à un responsable à Bercy que l'on avait eu l'amabilité de me présenter, qui s'occupe du dossier bilatéral algéro-français, et je lui ai transmis un message de notre Ministre des Finances, mais un message qui n'était pas ambigu qui consistait à amener la France à réfléchir à d'autres voies de coopération, à réfléchir à autre chose.

La seule arme que j'avais entre les mains était de lui parler de partenariat. Mais est-ce que, quand on a parlé de partenariat, on a tout résolu ? Et si les entreprises ne souhaitent pas investir en Algérie ou en Tunisie ou au Maroc; si elles ne le souhaitent pas ? Je crois que l'action des Etats et celle de l'Union Européenne elle-même doivent être complémentaires. Celle des premières ne peut se fondre complètement dans la seconde.

En Europe, probablement et quelle que soit la façon et le temps pour y aller, il y aura une construction de plus en plus homogène, de plus en plus forte. Mon interrogation est la suivante : est-ce un avantage ? Personnellement, je n'en suis pas sûr, si les choses continuent à aller comme elles vont, parce que cela donnera les moyens à l'Europe d'avoir plus de prise sur ce qu'elle voudra imposer au Sud, et au Sud de la Méditerranée particulièrement.

Je le pose comme interrogation sur la base de ce qu'il s'est passé ces derniers temps. C'est pour cela que personnellement j'applaudis quand on dit qu'il vaut mieux parler de remise en cause du système de commerce extérieur et de relations économiques, etc... plutôt que d'aides qui ne servent très souvent qu'à peu de choses.

Ma deuxième interrogation concerne probablement la grande confrontation qui se prépare. Elle est inévitable, et je pense qu'il n'y aura pas trois blocs. Nous allons vers deux blocs et un bloc peut-être sans contours précis qui est le bloc asiatique. On ne sait pas sur quoi tout cela va déboucher, mais la confrontation principale interviendra dans les dix ou quinze années à venir entre le dollar et l'euro.

C'est inévitable, donc une lutte pour la prééminence va s'engager, et ma question est de savoir quelle sera la place des pays comme les nôtres qui sont très faibles, même s'ils n'admettent pas qu'on les considère comme la périphérie. Je pense que nous ne sommes pas la périphérie, ni nous ni les pays de l'Est d'ailleurs, de l'Europe, nous sommes là géographiquement. Et donc, face à cette confrontation à venir, inévitable entre l'euro s'il se construit comme il se dessine et le dollar, quelles vont être les conséquences de cette confrontation sur des pays comme les nôtres, des pays qui, contrairement à ce qu'on le laisse croire, ne sont pas du tout organisés ? Les quelques velléités de construction maghrébines sont très, très, très loin d'être comparées de près ou de loin à ce qu'il se fait.

Malgré les accords bilatéraux que signalaient tout à l'heure Madame AVICE, nous allons donc avoir à subir, peut-être positivement je ne sais pas, mais nous allons avoir à subir d'une manière ou d'une autre, ce qu'il va se passer entre le dollar et l'euro pour la prééminence sur tous les plans. Est-ce que cela ne présentera que des inconvénients ? Y aura-t-il des avantages ? C'est la seconde interrogation que je voudrais verser au débat. Merci.

- Séminaire Finances Méditerranée - la Méditerranée et l'euro - le 14 mars 1997 -

- Retranscription bleu marine - le 10 avril 1997 -

Intervention

Je voudrais poser une question qui est liée à cet affrontement euro contre dollar, parce qu'on a eu un scénario qui était un scénario tout à fait positif d'une Méditerranée qui deviendrait quasiment une zone euro. Je crois que c'est imaginer qu'il n'y aura que l'euro. Est-ce que l'on ne peut pas imaginer au contraire que le dollar, qui devra abandonner une partie de l'Europe qui aura fait son unification monétaire, ne laissera pas justement la périphérie à l'euro ? Est-ce qu'il n'y aura pas un renforcement de ce conflit sur les zones périphériques méditerranéennes, plutôt que simplement une progression telle qu'on a pu l'entendre, qu'on peut la souhaiter peut-être ?

Je ne pense pas que la puissance américaine laissera passer comme cela un ensemble de pays, un ensemble de marchés surtout et de systèmes monétaires tout d'un coup, sous la coupe de l'euro parce qu'on aura unifié quelques monnaies européennes. Je crains, et je me greffe sur l'intervention de Monsieur, qu'il n'y ait affrontement entre l'euro et le dollar, je ne sais pas comment cela peut se passer, mais en tout cas je ne le vois pas dans un univers pacifié, tranquille et serein avec une progression linéaire. Je crois qu'il y aura quelque chose qui sera de l'ordre du conflit.

Quel est le scénario ? Est-ce que l'on peut imaginer quelle capacité aura l'euro à s'imposer face à un dollar qui voudra résister en Méditerranée ?

-5-

SYNTHESE DES TRAVAUX

=
- Séminaire Finances Méditerranée - la Méditerranée et l'euro - le 14 mars 1997 -

- Retranscription bleu marine - le 10 avril 1997 -

Monsieur LEBEGUE

Je voudrais prendre ma part au débat sur deux points en ce qui concerne la vision mondiale des choses. Je ne suis pas complètement d'accord avec un certain nombre d'opinions que j'ai entendues et comprises, cher ami, dans votre présentation. Je vais vous dire comment - un acteur - une banque internationale, voit finalement l'évolution du monde, de la mondialisation.

Ce qui caractérise la période présente, ce sont deux choses :

- Un mouvement formidable de développement des échanges et de mondialisation qui concerne tous les pays du monde, à une exception qui s'appelle la Corée du Nord. Tous les autres pays sont partis dans ce mouvement parce qu'ils estiment à juste titre, à mon avis, qu'ils en tirent bénéfice.

- Partout dans le monde, critères de Maastricht ou non, l'un des objectifs centraux des politiques économiques est de réduire les déficits publics et les dettes publiques pour laisser plus de place aux secteurs productifs, à l'investissement privé, à l'initiative privée. Partout dans le monde, partout, en Chine, en Amérique Latine, en Europe de l'Est, je ne vois pas d'exception à cette dominante de la période.

Voilà deux forces très puissantes qui sont en action dans le monde. Est-ce que ces deux forces globalement ont un impact positif ou négatif sur l'économie mondiale ? C'est une question importante. Quant on regarde les deux années 1996, 1997, ce sont pour l'économie mondiale les deux meilleures années de croissance que l'on ait connu depuis cinquante ans, les deux meilleures.

Actuellement, la croissance de l'économie mondiale se fait à un rythme de 4,5% à l'échelle du monde avec trois données complémentaires que je juge pour ma part positives :

- Le taux de sous-emploi dans le monde baisse continûment. L'économie mondiale crée plus d'emplois que n'arrivent sur le marché du travail de générations nouvelles de jeunes hommes et de jeunes femmes. On perd cela de vue en France, en Europe, mais regardons le monde, il y a une baisse du sous-emploi ou du non-emploi.

- Le phénomène de la croissance, c'est vraiment une caractéristique de la période que nous vivons, ne bénéficie pas évidemment à tout le monde, c'est clair. Mais il s'élargit en tâche d'huile à des populations de plus en plus nombreuses. Par exemple en Inde, on estime qu'aujourd'hui sur 900 millions d'Indiens, il y en a 300/350 millions qui bénéficient directement du développement de l'économie. En Chine, on estime qu'un quart des Chinois, vous me direz qu'il y en a encore trois quarts qui sont encore en dehors du mouvement, mais un quart de la population chinoise est de manière directe bénéficiaire de la croissance économique du pays. Deuxième caractéristique positive.

- C'est un des objets de notre réunion, que se passe-t-il dans la zone Méditerranée Afrique ? C'est extraordinaire ce qu'il se passe. Pour la première fois depuis que l'on établit des statistiques, Banque Mondiale, F.M.I, l'an dernier le taux de croissance économique a été supérieur au taux de croissance démographique. Le

- Séminaire Finances Méditerranée - la Méditerranée et l'euro - le 14 mars 1997 -

- Retranscription bleu marine - le 10 avril 1997 -

niveau de vie moyen de l'Africain, au sens large, y compris le Maghreb a augmenté l'an dernier pour la première fois depuis cinquante ans. Taux de croissance économique : 5%, taux de croissance démographique : 2.5%.

Où sont les taux de croissance les plus forts dans le monde l'an dernier, et attendus cette année ? Maroc, Ethiopie, Ouganda, Zimbaoué, Lesotho, rien que des pays d'Afrique, notamment de l'Est et du Sud de l'Afrique. Voilà des réalités de l'économie mondiale que l'on perd un peu de vue, nous dans la vieille Europe continentale, parce qu'à l'évidence nous sommes ceux qui de manière relative - nous sommes riches globalement - bénéficions le moins de cette dynamique de l'économie mondiale.

Et pourquoi sommes nous ceux qui en bénéficient le moins ? C'est parce que nous sommes aujourd'hui politiquement, socialement, les moins capables d'impulser les modernisations, les réformes de structures qui sont nécessaires pour accompagner ce mouvement et en tirer bénéfice. Nous sommes, par rapport à toutes les zones du monde, l'Asie, l'Amérique Latine, l'Amérique du Nord, l'Afrique même, l'Europe de l'Est, nous sommes la région économique du monde qui prend du retard dans la modernisation de ses structures de tous ordres : ses structures d'éducation, ses systèmes de protection sociale, la gestion de son secteur public, voilà les véritables handicaps de l'Europe.

Ce qui handicape l'Europe, ce n'est pas l'objectif qui est partagé par tous les pays du monde de réduire les dettes publiques, les déficits publics, voire les dépenses publiques. Ces politiques sont conduites partout dans le monde, et les pays qui réussissent le mieux à tirer partie de la dynamique de la croissance mondiale, ce sont les pays qui poursuivent depuis des années, continûment cet objectif, y compris en Europe, les Pays Bas, l'Irlande, le Danemark, ailleurs qu'en Europe, le Chili, la Nouvelle Zélande, le Canada.

Donc, cela me paraît vraiment une erreur de diagnostic que de dire que Maastricht va nous conduire à réduire nos déficits publics, à maîtriser nos dépenses publiques, à conduire une politique de monétaire rigoureuse, et que, de ce fait Maastricht va affaiblir l'Europe. Bien au contraire, c'est un levier formidable pour accélérer notre modernisation, la réforme de nos structures, qui est la priorité des priorités de l'Europe continentale, et tout particulièrement de la France, c'est un premier point.

Le deuxième point, c'est qu'il est vrai que quand on dit restriction budgétaire, cela veut dire entre autre, moins d'argent public pour des actions de coopération d'aide au développement, c'est vrai. Mais regardons les chiffres sur les flux de financement à l'échelle mondiale. Où va aujourd'hui l'épargne mondiale dans ses grandes masses ? A hauteur de plus des deux tiers dans les pays émergents, on aurait dit autrefois les pays en voie de développement. Et d'où vient cet argent ? 15% d'argent public, 85% d'investissements et de prêts privés. Là est l'enjeu de demain pour les pays émergents et notamment ceux du Sud de la Méditerranée, capter : une part de cette épargne, de cet investissement privé mondial.

Quand on en est là du raisonnement, on se pose la question, et nos amis l'ont posée d'ailleurs Tunisiens, Marocains, Algériens, Egyptiens s'ils étaient avec nous « Comment faire ? Comment va-t-on capter une partie de cette épargne mondiale, pour faire quelle se dirige vers nos pays ? Parce que l'on a besoin de capital, on manque d'épargne, on manque de capital ». La réponse est relativement simple : mener de bonnes politiques économiques qui donnent confiance, qui encouragent les entreprises, les investisseurs du monde entier à venir investir chez vous parce qu'ils pensent que dans votre pays, compte-tenu du contexte, de la politique économique qui est menée, ils participeront à un bon développement économique. Ils éviteront les risques de l'inflation qui lamine la valeur des actifs. De bonnes politiques économiques.

En ce qui concerne les pays du Sud de la Méditerranée, je vais vous dire la problématique qui est la mienne, ou même celle de la Banque Nationale de Paris, je vais vous l'expliquer très simplement. Quand on réfléchit aux pôles de développement dans le monde au début du siècle prochain, ce qui est notre métier, où allons-nous

- Séminaire Finances Méditerranée - la Méditerranée et l'euro - le 14 mars 1997 -

- Retranscription bleu marine - le 10 avril 1997 -

investir ? On investira beaucoup à l'étranger, beaucoup parce que le monde, je suis désolé de le dire, est plus porteur de croissance, en termes de résultats aussi pour une entreprise, que ne l'est le marché français aujourd'hui, c'est une réalité.

L'un est mûr, croît lentement, alors que dans le monde il y a un potentiel de développement, et nous avons envie d'être partenaires, de faire partie de ce développement. Nous voyons assez clair sur l'Asie, avec une incertitude sur le Japon, mais l'Asie est en train de se structurer en un grand bloc chinois, Singapour, la Chine, tous les pays de l'aséane, ce bloc a une dynamique de croissance formidable, mais qui est en train de se ralentir. La forte croissance de la zone asiatique est derrière nous, elle n'est pas devant nous. Premier bloc.

Deuxième bloc qui s'organise à toute vitesse, et qui baisse ses droits de douanes à un rythme incroyable, qui n'a rien à voir avec ce dont on parle, c'est le bloc des pays d'Amérique du Sud, qui est en train de s'organiser comme un ensemble économique régional cohérent, fort, en développement. Deuxième grande zone de développement.

Pour ma part, je vois un troisième grand ensemble régional autour de l'Océan Indien, il est encore émergent. Je crois que dans le triangle Corne de l'Afrique, Afrique du Sud, Inde avec au milieu les Iles Maurice, la Réunion, les Comores, Madagascar, il y a là un des grands pôles de développement économique du début du siècle prochain. En tout cas, c'est l'analyse que nous faisons et nous investissons beaucoup dans ce triangle.

Reste le problème des pays de la Méditerranée et du Sud de la Méditerranée. Je n'ai pas parlé de l'Europe de l'Est qui sera aussi un des pôles de développement majeur du XXI ème siècle, majeur, bien sûr. Voilà les quatre pôles asiatique, Amérique du Sud, Amérique Latine, Océan Indien, Europe de l'Est. Quid du Sud de la Méditerranée ?

Son potentiel est formidable, formidable, notamment personne ne l'a dit ici, mais le niveau de qualification, d'intelligence des hommes est exceptionnel dans cette partie du monde. Le Maghreb, l'Egypte, les pays du Moyen Orient sont des pays émergents économiquement mais qui ont déjà une base culturelle très supérieure à leur niveau de développement économique. Et c'est un atout formidable, notamment dans toutes les industries nouvelles, celles qui tournent autour de l'information, de la communication, des services.

Ils ont ce potentiel, mais la question que je me pose est la suivante, on parle là vraiment sans détours : est-ce que ces pays ont la volonté, la capacité d'organiser entre eux un développement partagé ? Entre eux d'abord, pays du Maghreb, pays arabes, et proches du Moyen Orient, est-ce qu'il y a la volonté politique chez eux de construire l'équivalent de l'Union Européenne au plan économique, au plan monétaire, comme vous l'avez évoqué ? Est-ce que cette dynamique, cette volonté politique existe ? Première question.

Si elle existe, personnellement je m'en réjouirai : je l'encouragerai autant que je peux le faire en disant que nous avons là un deuxième ensemble fort dans cette zone Europe Méditerranée, l'Union Européenne à l'Ouest de l'Europe, les pays de l'Est européen qui vont se structurer et progressivement s'agréger à l'Union Européenne et un autre ensemble, disons Méditerranée, Pays Arabes, c'est une voie d'évolution possible. J'ai un doute sur la volonté politique, peut-être sur la rationalité économique de cette structuration Est/Ouest des pays du Sud de la Méditerranée.

Si cette évolution ne se faisait pas au sud de la Méditerranée, à mon avis il y a une alternative, il y en a une seule, c'est que d'abord par l'organisation du libre-commerce, le libre-échange, puis par des accords d'association, on prépare, pas pour demain pour après-demain, cela ira moins vite que pour la Hongrie, mais on prépare un destin commun entre ces pays, et l'Union Européenne.

- Séminaire Finances Méditerranée - la Méditerranée et l'euro - le 14 mars 1997 -

- Retranscription bleu marine - le 10 avril 1997 -

Je suis allé en Tunisie il y a six mois, les Tunisiens me semblent partagés entre ces deux devenirs qui sont possible pour eux. Est-ce que l'on est capable de construire quelque chose au Sud de la Méditerranée ? Il y a l'Algérie d'un côté, il y a le Maroc qui est un peu plus loin, la Libye... bon..!. Ou est-ce que l'on joue dès maintenant la carte de l'association, puis de l'intégration un jour à un grand ensemble euro-méditerranéen ?

C'est la question que je me pose quand on parle de l'Europe et de la Méditerranée. Pardon cher ami de vous renvoyer la balle, mais c'est à vous que je pose la question.

Monsieur BENOUARI

Si vous le permettez, je n'ai pas spécialement envie de répondre à ce type de questions, parce qu'en principe elles sont complexes. Il est difficile de répondre, en tout cas encore plus difficile de convaincre, parce que quoique nous puissions répondre, nous Maghrébins, il faut que l'on puisse trouver des explications logiques à un phénomène objectif que vous avez observé. Je ne peux pas vous dire que ce n'est pas vrai, objectivement nous avons toujours échoué à nous entendre.

Mais je voudrais essayer de faire une réponse non dogmatique au travers d'abord d'une approche économique. Il ne faut pas oublier que nos pays s'ouvrent depuis peu à l'économie de marché, et je nourris personnellement beaucoup d'espoir là-dessus. Pourquoi ? Parce que si vous observez les économies du Maghreb ou de l'ensemble des pays du Sud de la Méditerranée vous pouvez constater que les rapports de dépendance avec l'ancienne puissance coloniale, qui ont été forgés au fil du temps, sont des rapports verticaux et non pas horizontaux. Quand on a eu l'indépendance, le problème que nous avons eu a été un problème de démocratie, c'est-à-dire que les opinions publiques n'ont jamais eu la possibilité de s'exprimer, et Dieu sait qu'elles sont pour l'intégration du Maghreb, pour l'unité arabe.

Intervention

Pardon, mais il y a la volonté politique des gouvernements en Europe et ce qui n'est pas sûr, la volonté populaire des blocs européens. On aurait vraisemblablement une grande adhésion populaire en faveur de l'intégration maghrébine face à beaucoup de velléités politiques.

Monsieur BENOUARI

C'est une chose, mais voulant sortir de ce cadre il y a ce phénomène de non-liberté d'expression, et cependant à partir du moment où l'on a acquis cela, il faut surmonter un deuxième handicap, et le deuxième handicap est de type économique. Il faut donc :

- 1) un peu de démocratie,
- 2) beaucoup de liberté d'entreprendre, d'économie de marché...

Or, nous y sommes, c'est la première fois que de l'Atlantique jusqu'à l'autre bout de la Méditerranée, nous avons en tout cas à peu près le même système économique, avec des résultats tangibles que nous constatons aujourd'hui. Nos échanges avec le monde arabe ne dépassaient pas 3% en allant peut-être avec les pays du Maghreb jusqu'à 5% au maximum, avec l'ensemble du monde arabe nos relations ne dépassent pas 5%. Mais aujourd'hui on est surpris de voir que le commerce intra-arabe se développe à une très grande vitesse à cause de ces forces de marché qui ont été libérées.

Sur le plan de la démocratie, évidemment vous le savez très bien, vous savez très bien que c'est un processus plus difficile, qui est entrepris. L'Algérie s'est brûlé les doigts en voulant aller trop vite, mais pour autant je pense que le phénomène est irréversible, les avancées démocratiques sont irréversibles.

Ces deux phénomènes m'autorisent à cultiver l'espoir que bientôt, rapidement, on puisse aller vers cette prise de conscience que vous soulignez. J'ai noté « doute, il y a-t-il volonté ? » Sur la volonté politique je vous ai répondu,
- Séminaire Finances Méditerranée - la Méditerranée et l'euro - le 14 mars 1997 -

- Retranscription bleu marine - le 10 avril 1997 -

et la rationalité économique, je ne crois pas du tout que nous n'ayons pas conscience que s'unir est utile est rationnel. La preuve, je vous dis, c'est que maintenant les banques, demandez à Monsieur Zorgati, il vous dira combien la volonté même de coopération effrénée qui s'est emparée des Algériens et des Tunisiens, n'a eu de limite que celle que les gouvernements lui impose de temps à autres pour des humeurs politiques et de résidus de problèmes du passé.

Donc, au contraire on est en train aujourd'hui de brider ce grand terrain de coopération. Donc, je pense qu'il faut simplement relativiser.

Monsieur ZORGATI

Je pense que les phénomènes sont partout les mêmes à des variantes de couleurs près. Je ne pense pas qu'il y ait des spécificités, des volontés d'unité maghrébine voulues par les peuples contrairement à d'autres, ce n'est pas vrai. Je suis prêt à attester que la moindre courgette qui entre de la Libye vers le Tunisie fait crier tout le corps des agriculteurs, que le moindre téléviseur qui vient du Maroc fait crier tout le corps des industriels. Il ne faut pas se cacher, c'est la même chose qui se passe partout dans le monde, ce sont des phénomènes communs aux humains.

Ce que je voulais dire c'est qu'à mon avis, il y a des réalités, il y a des convergences vers lesquelles nous commençons à aller. Il ne faut pas s'amuser à les perdre. L'Europe a pris conscience et surtout l'Europe méditerranéenne, qu'elle n'a pas de destin, vous le dites vous-même, avec une rive Sud divisée, amoindrie, en difficulté. De même, tout le monde admet aujourd'hui que si l'objectif de mondialisation de l'économie est un objectif partagé, à mon avis, il ne pourra se faire que par la base, c'est-à-dire à travers des régions successives. On ne peut pas comme cela s'unir, ouvrir la Tunisie au Japon, je le dis très franchement, on est plus prêt à s'ouvrir à Marseille avant de s'ouvrir à Berlin.

Tout cela est cohérent, il y a des convergences. On a vu des expériences du passé, ces dons, cette obole, cela n'a servi à rien. Pour une fois que nous tenons le problème, je crois qu'il faut essayer de le résoudre et de persévérer, continuer. La seule solution c'est le développement régional, au sens large du terme, ce développement qui est accepté par tout le monde, et qui conduit à un partage de tâches.

Je crois, comme je l'ai dit tout à l'heure, que les pouvoirs publics ont la responsabilité de mettre en place le cadre institutionnel. Cette part du débat qui a été évoquée ici, on ne peut pas la résoudre ce n'est pas à nous, on peut peut-être dialoguer dans une enceinte politique pour dire «d'accord pour que l'objectif, le noyau dur de ce développement, ce soit d'abord des échanges partenariaux»: quand je dis «partenariaux», je ne pense pas aux échanges commerciaux parce que l'on ne peut pas imaginer que la Tunisie ou que le Maghreb vont être envahis par les produits européens. Parce que s'il n'y a plus de production, de création de richesse là-bas, il n'y a pas de pouvoir d'achat, donc la nature va équilibrer les choses, ce n'est pas possible qu'il n'y ait que du commerce.

Il faut donc composer, il faut qu'il y ait transfert aussi bien d'investissement, de partenariat, de travail en commun, d'exploitation de marchés extérieurs aux deux rives de la Méditerranée. Il y a une variante de possibilités, mais le chemin est déjà tracé, pourquoi encore perdre du temps à le remettre en cause? Je crois que les gens qui essaient de développer des débats d'arrière garde sont des gens qui retardent l'Europe, c'est inévitable.

Ce n'est pas la peine de dire «attention à l'euro», c'est inévitable, il faut y aller, le tout est de s'y préparer au mieux. Si on décide de prendre ce chemin, de le préparer au mieux; au niveau des autorités c'est à elle de voir, il manque une garantie des investissements, mais je ne crois pas que cela va régler les problèmes de tous les malheurs du Maghreb. D'abord c'est antiéconomique, je ne vois pas comment garantir des investissements qui

- Séminaire Finances Méditerranée - la Méditerranée et l'euro - le 14 mars 1997 -

échouent et on va rembourser tout le monde, cela va être une contribution, mais ce sera une petite contribution parmi tant d'autres, ce n'est pas la seule solution. Il ne faut pas croire que c'est le miracle.

Donc, les autorités ont la responsabilité de trouver les moyens, et je crois que l'Union Européenne en est consciente et qu'elle a décidé de mettre en place un programme d'accompagnement à cette ouverture, à cette installation d'une zone de libre-échange. Nous avons le temps de discuter, il faut d'abord utiliser cela et on verra bien. Excusez-moi d'être pragmatique, mais c'est comme cela : il faut y aller.

La deuxième chose à mon avis qui est demandée à une réunion comme celle-ci, c'est de préparer le deuxième volet, c'est-à-dire de mettre en contact ces gens qui doivent remplir cet espace institutionnel mis en place par les gouvernements. Parce que c'est bien beau d'instaurer une zone de libre-échange, mais si les opérateurs ne se connaissent pas ! Faites-moi confiance puisqu'on le fait tous les jours, ces réunions sont très utiles et mettent ensemble des gens qui trouvent des idées, parce que l'on ne peut pas leur dicter des idées de projets, des idées d'échanges, des idées de richesses nouvelles, et c'est cela notre rôle de continuer à le faire.

Comme la prochaine réunion prévue porte sur les investissements, je pense que c'est très significatif et je crois qu'il faut aller de l'avant, parce que nous avons expérimenté le monde, le Communisme, la coopérative, etc... tout s'est écroulé. On ne va pas encore pleurer sur cet effort et revenir, il faut aller de l'avant et nous sommes sur la bonne voie.

Madame AVICE

Il est absolument évident, lorsque l'on aborde le sujet en disant « C'est un sujet politique », que c'est d'abord au pays qui s'exprime de dire quelle est sa conception du sujet en question et, en termes de politique régionale, aux pays qui sont voisins les uns des autres de dire si en dépit de leurs différences qui peuvent être de plusieurs domaines, économique, culturel, ou politique, ils se sentent prêts à s'engager dans cette voie et s'ils ont la volonté de le faire.

Apparemment, c'est ce que vous semblez dire, mais vous dites aussi que ce n'est pas un projet immédiat. La voie est tracée mais il faut le bâtir. Moi, je voudrais que l'on revienne au bâti, parce que je pense qu'effectivement des réunions comme celles-ci doivent mettre en présence des opérateurs. Vous avez repris un scénario que l'on a vu s'élaborer très largement pour les pays de l'Est : à un moment donné on a monté des institutions, on a monté des projets, on a continué de faire de l'aide bilatérale, certains pays européens choisissant plus directement certains autres pays de l'Est.

Aujourd'hui, on en arrive à une période où, même dans les programmes européens, on se pose très clairement la question : il faut les infléchir pour faire des transferts de savoir-faire et pour faire des coopérations qui permettent à ces pays ensuite d'aborder le marché international, de créer leurs propres investissements et de partir dans le marché mondial avec les normes qui vont bien.

On n'échappe absolument pas à cette logique qui correspond d'ailleurs à une certaine chronologie de la mise en place des aides, et qui correspond très probablement aujourd'hui à ce que souhaitent les pays du Maghreb.

Ma question est très simple : quels sont de votre point de vue, aujourd'hui, les domaines de transferts de savoir-faire ou d'investissements qui permettraient et je n'ai pas du tout oublié la question monétaire mais elle va avec, à vos pays non seulement de s'engager dans des coopérations régionales, on en a déjà parlé, mais d'aborder dans de meilleures conditions le marché mondial ? Quels sont les types d'investisseurs ? Quels sont les programmes ? Quels sont éventuellement les projets régionaux auxquels vous avez déjà réfléchi ? Cela nous éclairerait peut-être pour préparer la réunion suivante. Merci.

- Séminaire Finances Méditerranée - la Méditerranée et l'euro - le 14 mars 1997 -

- Retranscription bleu marine - le 10 avril 1997 -

Monsieur LEBEGUE

Qui veut essayer de répondre à cette question très opérationnelle ?

Monsieur BENOUARI

La question est posée aux pays du Maghreb, on va donc peut-être laisser Monsieur Zorgati répondre et puis j'essaierai de répondre à mon tour, parce que là ce sont des questions qui s'adressent au Maghreb mais chaque pays a sa propre politique. Je ne sais pas ce dont aurait besoin aujourd'hui la Tunisie. Je peux éventuellement, avec mes amis essayer de voir aujourd'hui, non pas ce que nous ressentons comme besoins, mais notre pays a besoin ou peut avoir besoin aujourd'hui, pour ne pas trop subjectiviser .

- Séminaire Finances Méditerranée - la Méditerranée et l'euro - le 14 mars 1997 -

- Retranscription bleu marine - le 10 avril 1997 -

Monsieur ZORGATI

Je pense que là, il n'est pas question d'y répondre. Parce que si quelqu'un pouvait répondre aujourd'hui à la question de savoir quels sont les projets nécessaires à la Tunisie, à l'Algérie ou au Maroc... moi je voudrais bien le voir. C'est là aussi que l'on touche le problème: il ne s'agit pas d'autorité, de décider de l'investissement qu'il faut, parce que, et c'est là où je rejoins la méthode choisie de l'économie de marché, il n'y a que le marché qui décide quels sont les projets.

Cela ne sert à rien qu'un Etat ou que l'Union Européenne aide la Tunisie à mettre en place un projet si le marché n'en veut pas. C'est donner des investissements nécessaires pour remettre en place et ensuite il fait faillite, ce n'est pas cela le problème. Ce n'est pas à l'Etat, ce n'est pas à moi, puisque j'appartiens encore au secteur public jusqu'à nouvel ordre, ce n'est pas à moi de dire quels sont les projets dans lesquels il faut investir, c'est au marché de le dire. C'est là qu'il faut mettre en place les opérateurs pour qu'eux trouvent les projets où il faut investir, les projets que le marché accepte.

Donc, s'éloigner du marché, et je crois que l'Algérie a une expérience très riche là-dessus, mettre en place des investissements et des projets qui demain feront faillite et feront écrouler l'Etat, ce n'est pas cela. C'est pour cela que l'on y renonce, même si on nous aide à faire cela, on n'en veut pas. C'est l'impasse. Ce que l'on vous demande, c'est de continuer dans cette démarche, bien sûr, d'aider les Etats dans le domaine des infrastructures, etc... ce n'est pas sorcier. Je peux vous dire ce qu'il faut comme routes et autoroutes en Tunisie, comme infrastructures, il n'y a pas de problème.

Mais les projets porteurs, les projets d'avenir c'est-à-dire les projets économiques, c'est aux opérateurs économiques de prendre la responsabilité de les trouver. Et c'est ce contact qui permettra de trouver ces projets qui doivent répondre aux contraintes du marché. Déjà quand ils répondent au marché ils n'ont pas d'avenir parce que nous savons qu'un produit c'est cinq ou dix ans, sa durée de vie. C'est l'autorité publique qui va décider de tels projets, c'est la manière chez nous, on crée des agences nationales qui vont dire quels sont les projets à faire, c'est assez courant.

On dit « Vous avez un Tunisien à l'étranger qui a de l'argent, qui entre en Tunisie, il a de l'argent, il demande ce qu'il doit en faire et personne ne peut lui dire ». Personne ne doit lui dire, parce que si une autorité prend la responsabilité de lui dire où il faut qu'il investisse, c'est sûr que c'est la faillite tout de suite. Il doit passer par les règles du marché habituelles, il doit prendre ses risques et contacter des gens qui doivent prendre des responsabilités avec lui : les banques, les partenaires étrangers, etc...

C'est tout le processus qui est déjà mis en place dans nos pays, il ne faut pas croire que c'est nouveau. Je crois qu'il y a une coopération entre la Provence, Marseille et la Tunisie. Les hommes d'affaires d'ici, cela existe, le chemin est déjà tracé, mais à mon avis il faut persévérer, il ne faut pas tout de suite s'essouffler et dire que ce n'est pas possible, parce qu'à mon avis, même si on arrive à cette conclusion qu'on s'ennuie très vite, qu'on se lasse très vite, et que ce n'est pas suffisant, il n'y a pas d'autre voie.

Monsieur LEBEGUE

Monsieur Benmatti a peut-être une opinion là-dessus.

Monsieur BENMATTI

Je ne sais pas ce que vous visez en posant cette question. Il est très difficile de vous répondre ici en vous donnant des informations précises, sinon on le ferait d'une manière individuelle et spontanée; cela n'a pas d'intérêt. Par contre, je considère que votre question a une grande importance; elle pourrait faire l'objet d'un thème de rencontre et de débats.

- Séminaire Finances Méditerranée - la Méditerranée et l'euro - le 14 mars 1997 -

- Retranscription bleu marine - le 10 avril 1997 -

Aujourd'hui, dans le cadre du présent séminaire il faut mettre l'accent sur :

1. la nécessité pour les pays européens de développer des relations et des contacts de tous ordres avec les pays du sud de la Méditerranée. Différentes actions sont engagées; il faut les développer. Les responsables politiques tant nationaux que les leurs peuvent jouer un rôle déterminant dans ce domaine. C'est grâce à un réseau de relation dense que l'information serait disponible concernant les projets à réaliser.
2. l'importance pour tous les pays concernés par le développement des échanges économiques en Méditerranée, de toujours prendre en charge les préoccupations de tous quand il s'agit de préparer des décisions de grande portée; l'engagement du processus menant à la mise en place de l'Euro est un exemple. Les répercussions des décisions prises en la matière sur les pays du sud de la Méditerranée peuvent être énormes, positivement ou négativement.

La question concernant la détermination des projets et des centres d'intérêt peut être traitée dans une démarche de coopération.

Monsieur BENOUARI

J'aurais dit la même chose que Monsieur Zorgati, que Monsieur BENMATTI, nous avons eu tous les trois l'occasion d'exercer des responsabilités gouvernementales, nous avons tous les trois eu l'occasion de rencontrer des responsables européens, nous avons eu tous les trois l'occasion de négocier des prêts, de négocier des dons, de négocier des aides diverses.

Je me souviens d'une anecdote, Madame Avice, vous savez que l'Algérie a été étranglée pendant sept, huit ans par les problèmes de dettes. J'ai eu des expériences humiliantes, j'étais au Cabinet du Ministre des Finances, quand j'ai dû supplier la Banque Nationale de Paris de monter un crédit d'un milliard de francs. Je ne sais pas si vous vous rappelez de cette opération.

Je me suis senti humilié quand Monsieur Bérégovoy étant venu à Alger à deux reprises, on lui a demandé de l'argent, humilié par la réponse qu'il avait faite, humilié par le type même de ses propositions : un petit peu de ceci pour acheter des céréales, un petit peu de ceci pour acheter des équipements de formation, un petit peu d'argent pour acheter des véhicules Renault, etc... alors que manifestement ce n'était pas de cela dont on avait besoin.

Je me suis senti également humilié en allant plaider à Bruxelles auprès de Christopher Sent qui était à l'époque le représentant de la Hollande qui exerçait la présidence européenne, humilié de plaider pour obtenir un crédit de 400 millions d'écus, que Monsieur Delors appuyait fortement, pour dire que nous remercions la France qui cherche tout de même à aider l'Algérie depuis longtemps, mais il y a toujours inadéquation et malentendus.

J'ai plaidé cette fois là en anglais pendant une heure et demi pour avoir 400 millions d'écus, dont on n'a jamais touché que la moitié, puisque nous n'avons pas eu le temps et les moyens de satisfaire aux critères de performance imposés pour l'octroi de ce crédit. Je me suis senti humilié également quand j'ai dû aller mendier au Moyen Orient auprès des pays frères arabes.

Tout cela pour dire quoi ? Pour dire que, Monsieur Zorgati l'a très bien souligné, il s'agit beaucoup moins d'aider, de donner, que de favoriser des relations fondées sur le libre-échange, sur le respect, je rejoins Monsieur Benmatti quand il dit qu'il faut créer des rencontres, il faut que nous nous comprenions davantage. Je crois que ce qu'il nous manque surtout, c'est cela, nous connaître, nous rencontrer davantage pour mieux nous connaître. Il y a un déficit de communication et je crois que tous nos problèmes viennent de là.

S'il n'y avait pas eu ces déficits de communication, on aurait davantage profité de l'expérience de l'Europe, on se serait davantage fait comprendre. La France et l'Allemagne au moment de la Guerre Mondiale, pendant vingt

- Séminaire Finances Méditerranée - la Méditerranée et l'euro - le 14 mars 1997 -

- Retranscription bleu marine - le 10 avril 1997 -

ans je crois ou plus, ont cherché d'abord pour se réconcilier, à se rencontrer en faisant rencontrer de jeunes élèves, de jeunes enfants dans des camps de vacances, partout en France et en Allemagne et c'est cela qui a fait le rapprochement.

Je crois que je ne peux pas ajouter plus que cela, si ce n'est souhaiter davantage de contacts qui seront autant de lieux d'échanges, d'idées, et autres. Nous devons tous remercier Monsieur GRAINDORGE et

FINANCES MEDITERRANEE de susciter et d'organiser de telles rencontres.

Monsieur LEBEGUE

Une dernière question.

Intervention

Je voudrais intervenir non pas pour poser une question, mais mon intervention a été introduite par Madame AVICE qui a dit : quelles sont les solutions du côté du Sud ? J'aurais tendance à lui reposer la même question en disant que la solution ne devrait pas venir des pays du Sud, elle devrait peut-être venir des gens qui détiennent le marché de la technologie.

Ce qu'il ne faut pas oublier, c'est que si vous laissez la règle du marché fonctionner, il faudra que l'on ait les moyens d'acheter. On ne peut pas imaginer, comme l'a dit Monsieur Zorgati, que les pays du Sud de la Méditerranée, puissent rester uniquement des pays consommateurs. Il arrivera un jour où l'on ne pourra plus consommer.

J'aurais tendance à dire qu'il faut réfléchir du côté du Nord sur cette question: «Est-ce que nous voulons impliquer ces pays dans le circuit économique, ou les laisser en marge du circuit économique ? » et penser que s'ils restent en marge du circuit économique, ils seront écartés un jour ou l'autre. Ils ne seront plus un marché pour le Nord. Si on souhaite les impliquer dans le circuit économique, moi je pose quelques questions de réflexions pour la France en particulier.

Je suis parfois étonné d'entendre que la France est le premier pays dans le secteur de l'agro-alimentaire, et quand je regarde mon propre pays, je dis pratiquement qu'il n'y a aucun projet de partenariat dans ce secteur avec la France, et pourtant, elle a un premier rôle dans ce secteur. Pourquoi les entreprises françaises, quand elles réfléchissent au développement, ont tendance à regarder le Maghreb et aller vers les pays de l'Asie ou d'autres ? Faut-il peut-être changer de comportement et regarder et agir dans la même direction ? Je dirai donc que c'est à eux de prendre l'initiative.

Je prends un deuxième exemple, le secteur de l'informatique par exemple. Pourquoi a-t-on tendance à penser et à réfléchir, à développer des logiciels en Inde? Pourquoi ne réfléchit-on jamais à développer des logiciels en Tunisie, au Maroc ou en Algérie ? Donc, j'aurais tendance à vous reposer la question, Madame, il faudrait ne plus considérer nos pays comme simplement des marchés, il faudrait les considérer comme des partenaires. A ce moment, c'est celui qui détient le marché et la technologie, qui doit trouver les solutions les plus appropriées.

- Séminaire Finances Méditerranée - la Méditerranée et l'euro - le 14 mars 1997 -

- Retranscription bleu marine - le 10 avril 1997 -

Madame AVICE

C'est exactement la problématique dans laquelle je me situais en disant « Voilà aujourd'hui comment on conçoit le travail avec d'autres pays », c'était une nouvelle logique de coopération. J'avais cité l'exemple des pays de l'Est parce que l'on y arrive aussi à force d'erreurs, et qu'aujourd'hui il est évident que l'on se situe dans ce même cheminement intellectuel et pratique.

Intervention

Je voudrais ajouter une petite chose, c'est que le secteur de la pêche, par exemple pour le Maroc est un secteur qui se prête extrêmement bien à cette coopération et qu'au lieu que la communauté passe des accords de pêche avec le Maroc, il serait beaucoup plus intéressant de monter des projets de partenariat dans ce sens.

Monsieur LEBEGUE

Merci. Nous allons interrompre notre débat ici aujourd'hui. Monsieur Benouari a fait la meilleure des conclusions en nous rappelant que la Communauté euro-méditerranéenne c'est aussi et peut-être d'abord une communauté de culture et de coeur. Cela a des implications économiques, ce n'est pas seulement une formule.

Jacques GRAINDORGE en sa qualité de Président de FINANCES MEDITERRANEE va conclure et nous dire au revoir.

Monsieur GRAINDORGE:

Merci Daniel, je voudrais d'abord demander à Monsieur BENSI qui représente le maire de Marseille de bien vouloir transmettre nos remerciements à Monsieur Jean Claude Gaudin pour l'intérêt porté à nos travaux au travers de sa présence ici.

Je crois que nous avons bien travaillé et je ne reprendrais pas ce que nous avons dit puisque Daniel Lebègue a tout à l'heure fait, avec l'acuité d'analyse et la clarté de synthèse que nous lui connaissons, un bilan d'étapes sur nos travaux qui est certes en forme interrogative, mais riche d'informations, riche de débats à venir, qui je crois seront des sources de réflexion extrêmement positives pour nous tous. Je crois que nous ne sortirons pas de cette journée de travaux avec le sentiment d'avoir quelque chose derrière nous, mais d'avoir quelque chose devant nous, c'était notre ambition.

1. L'EURO ne pourra pas ne pas être mis en place à la date prévue, c'est-à-dire autour du 1er janvier 1999, sauf catastrophe mondiale. Les marchés n'accepteraient pas l'abandon de cette politique, ils n'accepteraient pas un report d'échéance; ils n'accepteront d'ailleurs certainement pas une trop longue incertitude: le choix politique devra être fait et annoncé tôt dans l'automne 1998.

Il est certain que l'EURO n'aurait pas de sens sans l'Allemagne et la France, quelles que soient les interrogations ici ou là et de plus en plus là-bas. Mais il ne pourra pas ne pas y participer. L'Autriche et la Finlande participeront. L'Irlande le souhaite mais le pourra-t-elle sans l'Angleterre qui ne participera certainement pas à la mise en place mais ne tardera pas à rejoindre car ce sera une des conditions de survie de la City. Le Danemark et la Suède suivront probablement le même train que la Grande Bretagne. Alors la question majeure pour l'Europe comme pour nous à Finances Méditerranée ce sera la participation de l'Italie et de l'Espagne: leurs gouvernements le souhaitent; l'Allemagne y est hostile en raison surtout de ses propres interrogations. Il reste 18 mois pour résoudre le problème qui est triple.

- respecter suffisamment les critères de convergence pour ne pas s'aliéner la confiance des marchés
- Séminaire Finances Méditerranée - la Méditerranée et l'euro - le 14 mars 1997 -

- Retranscription bleu marine - le 10 avril 1997 -

- mener en Italie et en Espagne une politique budgétaire, monétaire et économique à la fois intelligente, efficace et cohérente avec la convergence.
- s'inscrire dans une perspective suffisamment longue pour éviter les chocs conjoncturels qu'annoncent ou que redoutent certains analyste new-yorkais.

La question aujourd'hui n'est donc pas de savoir si l'Euro se fera; ni comment il se fera et quand. Mais quelles seront les conséquences.

C'est la raison pour laquelle Finance Méditerranée a organisé ce séminaire. Notre ambition n'était pas d'apporter des réponses, mais de poser des questions, si possible de bonnes questions; et contribuer ainsi à éclairer le problème du passage à l'Euro sous un angle encore trop peu exploré, celui de la Méditerranée.

Je crois que nous avons bien rempli cette mission.

Je te remercie Daniel d'avoir conduit les débats de cette façon et de les avoir relancés quand c'était nécessaire.

Je remercie évidemment tous les participants, et je voudrais remercier tout particulièrement nos quatre anciens ministres présents ici : Monsieur Nouri Zorgati pour la Tunisie, Monsieur Benouari et Monsieur Benmatti pour l'Algérie, et avec mes excuses pour vous citer en dernier chère amie, mais comme nous sommes en France je me permets de vous citer en dernier pour votre talent d'écoute mais aussi d'intervention: Madame AVICE pour la France

Je remercie également tous les autres participants et nous vous donnons rendez-vous à Finances Méditerranée pour une prochaine réunion de travail. Je crois que, sur ces bases, la réflexion est lancée sur le problème de l'attitude que les responsables méditerranéens - politiques aussi bien qu'économiques - pourront avoir. Nous avons contribué un peu me semble-t-il à éclairer le choix qui s'ouvre à eux, et les décisions qu'ils auront à prendre dans les mois qui viennent.

Je pense que la réflexion ainsi lancée nous amènera donc à reprendre le sujet et à contribuer à nouveau à suggérer des axes d'action, ce qui est l'ambition et la mission de notre association.

- Séminaire Finances Méditerranée - la Méditerranée et l'euro - le 14 mars 1997 -

- Retranscription bleu marine - le 10 avril 1997 -

ANNEXES

- Séminaire Finances Méditerranée - la Méditerranée et l'euro - le 14 mars 1997 -

- Retranscription bleu marine - le 10 avril 1997 -

ANNEXES

1. Les critères pour participer à l'Euro

2. Le calendrier de l'Euro.

3. Les pays du sud européen et l'Euro.

4. Liste des participants

5. FINANCES MEDITERRANEE

- Présentation,

- Conseil d'Administration

FINANCES MEDITERRANEE

2, rue du Beausset - 13001 MARSEILLE

Tel. 04 88 66 17 01 - Fax 04 88 66 17 17

- Séminaire Finances Méditerranée - la Méditerranée et l'euro - le 14 mars 1997 -

- Retranscription bleu marine - le 10 avril 1997 -